

L'état de l'enseignement et de l'apprentissage au Maroc épinglé par PISA-2018

Plutôt que de s'attaquer à l'essentiel, l'Exécutif se contente de colmater les brèches



Lire page 3

Transparency Maroc appelle le gouvernement à mettre en application l'audit

Le ministère de la Santé pointé du doigt pour sa mauvaise gestion financière de la crise Covid-19



Page 2

Près de 40% des entreprises ont réduit leurs effectifs en 2021



Page 10

Mahmoud Abbas met en avant le rôle du Maroc au service de la cause palestinienne et de la paix dans le monde



Page 4

C'est parti pour la phase de poules de la Ligue des champions Le Wydad à l'assaut des Anglais de Sagrada



Page 23

Transparency Maroc appelle le gouvernement à mettre en application l'audit

Actualité



Transparency Maroc vient de rendre publique une étude sur la «Redevabilité et transparence de la gestion des fonds du Covid-19» dans laquelle elle a épinglé le ministère de la Santé pour sa mauvaise gestion financière lors de la lutte contre le Covid-19.

Elle «s'inscrit dans le cadre d'une étude globale menée à l'échelle de cinq pays africains, dont le Maroc, et intervient dans un contexte marqué, depuis la fin de l'année 2019, par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19», lit-on dans ce rapport présenté lors d'une conférence de presse organisée mercredi 9 février à Rabat.

Selon cette étude, les résultats très satisfaisants de la politique marocaine de lutte contre les effets de la crise sanitaire et économique sont louables et reconnus au niveau international. Cependant, ils pouvaient être atteints dans un environnement empreint de légalité, de transparence et d'équité. La situation d'extrême urgence invoquée est prévue par l'article 72, alinéa 6 du décret sur les marchés publics, sans publicité ni mise en concurrence.

Concrètement, le rapport de Transparency Maroc a critiqué le fait que le ministère de la Santé «a procédé, lors de la passation de plusieurs marchés, à des pratiques qui ne sont pas conformes au décret sur les marchés publics qui édicte une procédure bien définie». En plus, ce ministère «a procédé aussi, à plusieurs reprises, à l'acquisition des médicaments, accessoires médicaux et autres prépara-

tions et équipements médicaux avant même le lancement des consultations et d'établir ainsi, a posteriori, des marchés de régularisation. Dans son rapport de mission exploratoire, la Commission parlementaire a relevé une série de remarques sur ces pratiques à l'occasion de l'examen des dossiers des marchés passés par le ministère de la Santé qui remettent en cause le principe de concurrence loyale et d'égalité des chances et violent le dispositif de commercialisation des médicaments sur le marché national».

Selon les auteurs de cette étude, «en raison de ces pratiques irrégulières, précipitées et non conformes

aux règles d'éthique, les dépenses de lutte contre la pandémie de Covid-19 ont été gardées «confidentielles» par les responsables du ministère de la Santé de sorte que même la Commission parlementaire n'a pas pu y accéder, sachant que le Parlement a pour mission de contrôler l'exécutif». Le même document a également souligné que les informations communiquées à cette commission parlementaire étaient «sélectives» et «fragmentées», ce qui ne permet pas «d'avoir une image précise et fidèle de toutes les insuffisances et irrégularités qui auraient été enregistrées par les responsables de la gestion de ces marchés».

Transparency Maroc a également dénoncé «le manque d'équité et d'égalité des chances concernant l'accès à la commande publique», «de favoritisme à l'égard de certains et l'exclusion de la plupart des sociétés enregistrées et ayant de solides références, ce qui aurait permis d'approvisionner le ministère de la Santé dans de meilleures conditions et à des prix concurrentiels».

Transparency Maroc a saisi l'occasion de la présentation de cette étude pour appeler le gouvernement à prendre en considération plusieurs recommandations afin d'atténuer les risques liés aux pratiques de gestion irrégulière, au manque de transparence et, en général, à la mauvaise gestion».

A cet égard, cette ONG a appelé l'Exécutif à mettre en application de manière systématique, et simultanément autant que possible, l'audit interne et l'appuyer par un audit

externe indépendant des marchés publics financés par les fonds publics pour réduire les risques de corruption et de mauvaise gestion; publier tous les contrats des marchés publics sur le portail dédié, ainsi que les informations relatives aux bénéficiaires effectifs de chaque contrat; partager les rapports d'audit interne et des auditeurs indépendants avec les autres administrations publiques et les institutions de contrôle, ainsi que les organisations de la société civile et renforcer la coordination de leurs actions respectives de lutte contre la corruption et la mauvaise gestion, de promotion de la transparence et de l'égalité des chances; et charger le Conseil de la concurrence de la surveillance des conditions de passation et d'exécution des marchés spécifiques à la lutte contre la Covid-19.

Transparency Maroc a également recommandé la promotion de la coopération entre le ministère de la Santé et les organisations de la société civile (OSC) en matière de transparence et d'intégrité liées au suivi de la réalisation des commandes publiques; la redynamisation du rôle des autorités de contrôle en leur associant les OSC en vue de renforcer leurs capacités d'action et d'apporter une expérience terrain; ainsi que la publication des rapports de contrôle et ceux d'audit pour promouvoir et renforcer la culture de transparence, de partage de l'information et l'action de prévention des différents risques, en particulier ceux financiers liés aux marchés publics.

Mourad Tabet



Le ministère de la Santé pointé du doigt pour sa mauvaise gestion financière de la crise Covid-19

L'état de l'enseignement et de l'apprentissage au Maroc épinglé par PISA-2018

Plutôt que de s'attaquer à l'essentiel, l'Exécutif se contente de colmater les brèches



Notre pays, pointant à la 75^{ème} place, à quatre marches du dernier du peloton devrait procéder à une véritable prise de conscience de ce séisme



Lors d'un atelier tenu, ce mercredi en distanciel, à l'initiative de l'Instance nationale d'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (INE-CSEFRS), a été présenté le rapport national sur les performances des élèves marocains à partir des données de l'enquête PISA 2018 (Programme for International student assessment)

Ce rapport, établi avec les différents services et acteurs du département de l'éducation nationale, est le résultat d'une étude savante et détaillée dont les conclusions brossent un tableau sombre et livrent un constat accablant, voire alarmant quant à l'état de l'enseignement et l'apprentissage des élèves marocains et globalement à la situation du secteur de l'éducation dans notre pays.

En effet, les détails de ladite enquête révèlent l'échec total de l'ensemble du système éducatif national mais aussi des différentes procédures et méthodes adoptées en vue de sa réforme pendant plusieurs années. En outre, cela dénote de l'incompétence criante des responsables en charge de ce secteur vital et déterminant dans le devenir et l'éventuel épanouissement de la société.

Alors que les résultats de PISA 2018 ont créé un « sursaut du système éducatif en Allemagne (pourtant occupant la 20^{ème} place), selon les termes de « Le Monde.fr », notre pays, pointant à la 75^{ème} place, à quatre marches du dernier du peloton devrait procéder à une véritable prise de conscience de ce séisme et de cette hécatombe au niveau des structures, des programmes et des ressources humaines de tout le système scolaire.

Il est à noter, par ailleurs, que le programme PISA, communément dit « classement PISA » (Programme

international pour le suivi des acquis des élèves) est un ensemble d'études réalisées par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et est conçu pour mesurer et évaluer les performances des systèmes éducatifs au sein des pays, selon une démarche standardisée et élargie à grande échelle. L'enquête, qui est réalisée dans les 34 pays membres de l'OCDE et également dans un grand nombre de pays partenaires, est publiée tous les trois ans, ayant ciblé des dizaines de milliers d'adolescents de 15 ans.

Présentant les résultats dudit rapport, la cheffe de projet à l'INE-CSEFRS, Amina Benbida, a souligné la nécessité de promouvoir une égalité des chances en termes d'apprentissage au Maroc, quelle que soit la

situation sociale ou territoriale des élèves, insistant sur l'obligation de la scolarisation des enfants au moins jusqu'à l'âge obligatoire. Constat bien tardif car le programme gouvernemental exposé au lendemain de l'investiture de la nouvelle équipe de l'exécutif n'a fait que survoler vaguement cette question n'exprimant aucune volonté concrète de rattraper les retards accumulés et de combler les défaillances relevées encore et toujours, contrairement aux mesures opérationnelles auxquelles le programme électoral de l'Union socialiste des forces populaires a réservé un long chapitre détaillé et exhaustivement chiffré, abondant, notamment, la nécessité impérieuse de la promotion de l'enseignement élémentaire comme étape fondatrice de l'apprentissage.

Là-dessus, Mme Benbida a noté que d'après les conclusions de l'enquête, une part importante des élèves de moins de 15 ans n'atteint pas le niveau minimal de compétences, précisant inopportunistement – là n'est pas la question – que les filles font mieux que les garçons en compréhension écrite et en sciences, alors qu'en mathématiques, les filles et les garçons ont le même niveau de performance.

Quant au redoublement scolaire, 49% des élèves marocains ciblés par le Rapport PISA 2018 ont redoublé au moins une fois durant leur cursus scolaire, sachant que ceux-ci ont un niveau de compétence généralement inférieur à celui de leurs camarades non redoublants.

Par ailleurs, 13% des élèves réussissent à avoir de bons résultats malgré une situation socioéconomique défavorable, a indiqué la cheffe de projet, développant que les élèves marocains résilients prennent plus de plaisir à lire, sont beaucoup plus motivés à travailler et sont plus nombreux à vouloir achever leurs études



Le rapport interpelle le département ministériel en charge de ce secteur déterminant, au carrefour du passé, du présent et du futur de tout un ensemble de générations

élèves, de l'absentéisme des enseignants ou de l'indiscipline pendant les cours.

Pour sa part, la directrice de l'INE-CSEFRS, Rahma Bourqia, a affirmé que les résultats de l'enquête peuvent servir à informer le public sur les aspects qui nécessitent des améliorations dans le système éducatif marocain. Or, en tout état de cause, s'agirait-il d'« améliorations » nécessaires ? En toute logique, on n'améliore pas une situation qui ne présente nullement d'aspects positifs et en toute logique il doit être question d'une véritable refonte du système scolaire et éducatif tout entier.

De son côté, la cheffe de la division « Petite enfance et écoles et responsables du programme PISA à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) », Yuri Belfali, a relevé que l'enquête PISA se focalise sur la capacité des élèves de 15 ans à mobiliser les connaissances et compétences acquises pendant leur parcours et à les appliquer à des situations de la vie réelle.

supérieures. A ce propos, l'on est en droit de s'interroger s'il faut se glorifier d'une proportion aussi insignifiante. Bien au contraire !! Peut-on se réjouir des précisions de la responsable qui a, par ailleurs poursuivi, reprenant les résultats, somme toute, décevants, qui relèvent que seuls 52% des élèves comptent poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat ou des études professionnelles, dont 61% de non redoublants, 63% d'élèves «avantages» -soulignons-le en remémorant le slogan scandé à tout-va de l'égalité des chances- 66% d'élèves en enseignement privé et 54% d'élèves vivant en milieu rural.

D'autre part, sur un tout autre volet, le rapport met en garde contre les dangers de la perte du temps d'apprentissage, que ce soit en raison de l'absentéisme ou du retard des

Ainsi, les conclusions du Rapport PISA ne sont, en tout état de cause, pas seulement un son de cloche fort quant à la vulnérabilité du système éducatif et scolaire conçu et adopté pas les instances compétentes marocaines mais interpellent aussi les politiques publiques suivies en la matière et surtout le département ministériel en charge de ce secteur déterminant, au carrefour du passé, du présent et du futur de tout un ensemble de générations, secteur supposé être au cœur des préoccupations sociétales du gouvernement et de l'ensemble de ses composantes, loin de toute surenchère partisane ou électoraliste et de toute prétention intellectualisante pompeuse et creuse.

Rachid Mefrah



L'Union socialiste des forces populaires a réservé un long chapitre détaillé et exhaustivement chiffré au système scolaire, abondant, notamment, la nécessité impérieuse de la promotion de l'enseignement élémentaire comme étape fondatrice de l'apprentissage

Mahmoud Abbas met en avant le rôle du Maroc et son histoire honorable au service de la cause palestinienne et de la paix dans le monde



Le Président palestinien, Mahmoud Abbas, a mis en avant, mercredi à Ramallah, le rôle du Maroc et son histoire prospère et honorable au service de la cause palestinienne et la paix dans le monde sous le leadership visionnaire de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'as-

siste, et la direction des regrettés Souverains feu SM Mohammed V et feu SM Hassan II, que Dieu ait leur âme.

Lors de l'audience accordée au nouvel ambassadeur du Royaume en Palestine, Abderrahim Meziane, le Président palestinien s'est félicité des liens distingués

unissant les deux Chefs d'Etat, exprimant ses meilleures salutations et ses vœux de santé et de longue vie au Souverain.

Au cours de cette audience, le Président palestinien qui a reçu les lettres de créance de l'ambassadeur du Maroc, a souligné la profondeur des relations histo-

riques qui unissent les peuples marocain et palestinien, incarnées par de nombreuses familles palestiniennes d'origine et de nationalité marocaines à Al-Qods et dans toute la Palestine.

D'autre part, il a salué le rôle historique joué par feu SM Mohammed V, en tant qu'Amir Al-Mouminine, dans la protection des Juifs marocains contre le régime de Vichy et son ferme refus de les livrer aux nazis, relevant que cette position historique reflète un cas unique et un courage rare d'une personnalité musulmane, dont les effets sont encore visibles aujourd'hui.

Le Président palestinien a également rappelé le leadership et le rôle pionnier joué par feu SM Hassan II en faveur de la cause palestinienne.

Par ailleurs, M. Abbas a exprimé ses plus sincères condoléances suite au décès tragique de l'enfant marocain Rayan, louant le professionnalisme des équipes de secours marocaines dans la gestion de ce douloureux incident.

De son côté, M. Meziane a transmis au Président palestinien les salutations de son frère, SM le Roi Mohammed VI, et la détermination du Souverain à aller de l'avant dans le renforcement des relations entre les deux pays frères.

Le diplomate marocain a, à cette occasion, réitéré les positions constantes du Royaume envers la cause palestinienne et le soutien accordé par SM le Roi Mohammed VI pour soutenir le peuple palestinien et sa résistance, à travers l'Agence Bayt Mal Al-Qods et le Comité d'Al-Qods.

La recherche scientifique dans toutes ses déclinaisons

Enjeu réel et stratégique pour le Maroc

La recherche scientifique, dans son rapport avec la société et l'homme, demeure l'enjeu réel et stratégique pour le Maroc, a affirmé le président du Laboratoire de Narratologie et Discours Culturels à la faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben Msik de Casablanca (Université Hassan II), Choïb Halifi.

Conscient de ce pari, le Laboratoire s'est toujours investi pour la réalisation d'un ensemble d'objectifs en partant des sciences humaines et en ciblant des choix précis, concrétisés et développés tout au long de l'année grâce au travail d'équipe, professeurs et doctorants affiliés à l'université Hassan II et à d'autres universités marocaines et arabes, a affirmé M. Halifi, dans un entretien à la MAP.

Partant de son potentiel scientifique et culturel cumulé depuis sa création, consistant en l'organisation de différentes rencontres, la rédaction de plusieurs publications et l'encadrement de qualification, le laboratoire dispose d'un programme quinquen-

nal axé sur la consécration des principes de la recherche scientifique, a-t-il souligné.

L'objectif affiché repose sur la concentration sur des mémoires spécialisés en matière de narratologie et culture et la rencontre des chercheurs de l'université avec d'autres universitaires et critiques du Maroc, du monde arabe, d'Europe et d'Amérique, a ajouté le président du Laboratoire.

Partant de ce principe, le laboratoire vise l'intégration des étudiants doctorants, du master et de la licence qui travaillent aux ateliers du laboratoire dans le cadre de ses activités scientifiques.

Outre le programme scientifique à la faculté, mené en partenariat avec plusieurs facultés, laboratoires et associations, le laboratoire renforce sa présence à travers le transfert de son savoir et l'expérience des chercheurs en associant les étudiants à la promotion de la recherche scientifique sur l'Homme, la société et la mémoire, avec la participation de chercheurs dans différents domaines: littérature, histoire, socio-

logie et philosophie, entre autres.

L'intérêt porte en premier lieu sur les grandes et les petites villes, vu que le laboratoire s'attèle à l'organisation de rencontres régionales de narratologie qui planchent sur l'étude de la créativité narrative dans plusieurs régions du Royaume (Safi, El Jadida, Beni Mellal, Khenifra, Oued-Zem et Oujda).

En deuxième lieu, l'accent est mis sur les campagnes, leur mémoire, leur culture populaire et leur patrimoine immatériel, lors de rencontres en présence de la population rurale, avec un intérêt particulier à l'environnement de Casablanca-Chaouia.

En troisième lieu, il est question d'organiser des rencontres maghrébines et arabes de la narratologie qui contribuent à la création d'un réseau de laboratoires de ce genre en Algérie, en Tunisie, en Libye, en Jordanie, en Egypte, en Palestine et en Arabie Saoudite, avec pour objectif l'échange de connaissances et d'expériences.

Les responsables du laboratoire s'intéressent également,

selon lui, au volet relatif à l'édition scientifique concernant les étudiants chercheurs dans la perspective de publier leurs textes dans "Les cahiers du doctorat", outre la publication par le laboratoire de deux livres au moins chaque année.

Au cours de l'année 2021, le laboratoire a organisé, dans l'ensemble, 33 conférences en présentiel et distanciel auxquelles ont participé 109 chercheurs et intervenants du Maroc et d'ailleurs.

Le laboratoire a également produit trois ouvrages et dirigé la revue Les Cahiers du doctorat et la revue Soroud. Dans le même sens, les ouvrages de plusieurs chercheurs du laboratoire ont vu le jour, chacun dans son domaine de spécialité.

Le laboratoire prévoit plus d'ouverture sur l'Afrique en s'appuyant sur des séminaires se rapportant à notre culture commune, et aux spécificités qui se complètent, l'organisation de colloques nationaux et internationaux qui portent sur la recherche sur le roman, le renforcement des liens avec la mémoire et ses ma-

nifestations dans les périphéries et dans les campagnes grâce aux multiples célébrations de rencontres à caractères régionaux qui traitent du patrimoine matériel et immatériel ainsi que les tabous, tout en valorisant les écrits qui émergent des marges.

Ainsi, trois publications du laboratoire ont vu le jour: le livre annuel du laboratoire, le manuel du chercheur et l'annuaire rassemblant la totalité des travaux du colloque national sur Zenata. Quatre chercheurs ayant déjà soutenu leurs thèses au sein du laboratoire ont publié de nouveaux ouvrages au Maroc et à l'étranger, tout comme les professeurs du laboratoire qui ont publié plusieurs articles et ouvrages en relation avec leurs domaines de recherche.

Par ailleurs, le site web de Soroud, revue, régulièrement publiée au format papier et électronique en quatre langues, a été renouvelé pour qu'il soit conforme aux normes internationales et aux exigences de candidature pour l'indexation.

Par Nouredine Hazmi
MAP



Carambolage sur l'autoroute urbaine de Casablanca

Sept personnes ont été blessées dont une grièvement dans un carambolage survenu mercredi à Casablanca au niveau de l'autoroute urbaine, a-t-on appris auprès du commandement régional de la protection civile Casablanca-Settat. L'accident s'est produit vers 12h50 au niveau

du pont colonel El Allam, et a impliqué cinq voitures et un camion, ont précisé les mêmes sources. Aussitôt informé, le commandement régional de la protection civile a dépêché trois ambulances qui ont évacué les blessés vers l'hôpital Sidi Othmane, où ils ont reçu les soins nécessaires.

Tayeb Hamdi : Face à Omicron, la troisième dose constitue un vrai rempart contre les formes graves et les décès

Face au variant Omicron du coronavirus, la troisième dose constitue un vrai rempart contre les formes graves et les décès, a affirmé le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi.

"Des estimations comparent l'effet de la dose booster, vu sa réduction du risque d'infection et de réinfection, sur la transmission du virus à un confinement. La dose booster réduit également le risque du Covid long et réduit considérablement le risque d'infection pour les enfants dont les parents ont été boostés. Si elle rehausse l'effet protecteur des deux premières doses, elle en garde en revanche le même profil de sécurité", écrit l'expert dans un article intitulé "Bientôt le retour à la vie (presque) normale : où, quand et comment ?".

Les pays bien vaccinés connaîtront dès la fin des vagues Omicron, et au moins jusqu'à l'hiver prochain ou la fin de la pandémie, une baisse de transmissibilité du virus due à la large vaccination et le taux élevé des populations qui seraient déjà touchées, sauf mauvaise surprise d'émergence d'un nouveau variant plus dangereux, estime l'expert, ajoutant que ce dernier risque continuera de planer sur la planète tant que la pandémie continue, et c'est pourquoi d'ailleurs il ne faudrait pas baisser la garde, ni délaissé complètement les mesures barrières individuelles et collectives.

Selon lui, les pays les mieux vaccinés auront la possibilité de donner des bouffées d'oxygène aux populations, à la vie sociale, à l'économie. Le virus sera toujours là, et ces

"bouffées d'oxygène" en contiendront certainement, mais les populations triplement vaccinées pourront profiter du retour à la vie normale ou presque sans craindre de se retrouver dans la réanimation ou décéder.

En revanche, poursuit-il, les non vaccinés courront toujours ce risque et seront rattrapés par le virus même après la fin de la pandémie : la pandémie prendra fin un jour, mais le virus restera endémique pour des années durant. Parmi les personnes non déjà infectées et non vaccinées, 99% finiront par être infectées par le virus, d'après des estimations basées sur la forte transmissibilité d'Omicron, son échappement immunitaire et le taux des réinfections.

Vu le taux élevé de la population immunisée convenablement par la vaccination ou partiellement par l'infection, les cas graves continueront d'être enregistrés parmi les non vaccinés, sans pour autant menacer ou faire pression palpable sur les systèmes de santé dans les pays vaccinés, explique Dr Hamdi, relevant que la protection des non vaccinés ne pourra plus être assurée par les Etats par le biais des mesures restrictives, ni par la protection solidaire assurée par les vaccinés qui subissent les restrictions pour protéger leurs concitoyens non vaccinés.

"La protection deviendra une responsabilité individuelle. Une personne vaccinée est une personne protégée. Une personne non vaccinée fera face seule au risque de formes graves et de décès. D'où l'importance de se faire vacciner le plus rapidement possible pour faire partie de celles et ceux qui retrouveront plus de libertés sans crainte



sur la vie, et permettre ainsi aux pays de retrouver une vie quasi normale", dit-il encore, soutenant que jusqu'à présent et pour des années encore, seule une vaccination complète est synonyme de protection individuelle et collective.

Se basant sur des estimations statistiques, Dr Hamdi avance que la dose booster, pilier de la protection individuelle et collective, divise le risque d'infection par 3 à 4, et celui de la réinfection par 5, avec en conséquence un résultat sur le contrôle de la propagation virale, et un impact sur le taux de reproduction Rt du virus tout à fait comparable à un confinement.

La troisième dose rehausse la protection contre le risque d'hospitalisation par le variant Omicron de 57% à 90%, et là où deux doses protègent 16 fois plus contre le risque

de mourir par le Covid comparativement aux non vaccinés, la troisième protège 50 fois plus contre ce risque de décès, ajoute-t-il. De plus, l'expert note que de très larges études ont prouvé, contrairement aux fake news, que la vaccination n'affecte nullement la fertilité des femmes, ni celle des hommes ou leurs performances sexuelles, alors que la maladie Covid affecte la fertilité de l'homme et ses performances sexuelles six fois plus que les non infectés.

"La troisième dose est un tremplin des personnes et des pays vaccinés vers moins de morts, moins de perturbations sociales, moins de contraintes économiques et plus de libertés. C'est aussi, à côté de quelques mesures barrières, notre arme efficace, pour mettre fin à cette pandémie", conclut Dr Hamdi.

Carte d'auto entrepreneur

La surprise des usagers

Dans le cadre de la lutte contre l'informel et pour encourager la création de petites entreprises génératrices d'emplois, les autorités ont mis sur pied plusieurs programmes de financement à travers des prêts sans intérêts dont notamment «Intilaq» et «Maroc Initiatives».

Maroc Initiatives est un programme auquel sont affiliées les associations «Moubadar» à travers le pays ayant pour objectif le financement, sans intérêt et sans garantie, de jeunes entrepreneurs porteurs

de projets, essentiellement de services.

Parmi les procédures à suivre pour l'obtention de ces prêts, le postulant doit détenir un registre de commerce. A défaut, il doit être titulaire d'une carte d'auto entrepreneur que délivre Barid Bank, après la fourniture de certains documents administratifs et le versement de la somme de 200 dirhams. Formalités que les postulants accomplissent généralement sur le champ et avec enthousiasme. Mais en leur établissant les cartes, les ser-

VICES concernés ne leur précisent pas que ces cartes sont soumises au paiement d'une mensualité de 15 dirhams qui deviennent rapidement 100, en cas de retard de paiement.

C'est ainsi qu'un grand nombre de citoyens ont opté pour la carte d'auto-entrepreneur en vue de créer des petites entreprises ou demander des financements pour la création de petits projets et se libérer du secteur informel dont des étudiants, des diplômés des établissements de la formation pro-

fessionnelle, des stagiaires et des chômeurs désireux d'améliorer leur situation et aspirant à un avenir meilleur avec la possibilité d'être affilié à la Caisse nationale de sécurité sociale et d'obtenir une couverture sanitaire pour eux et les leurs.

Il faut reconnaître que le service de la carte d'auto-entrepreneur a créé un site électronique qui peut être consulté et renseigné sur les activités du porteur de la carte. Encore faut-il que ce dernier soit informé de cette possibilité ou en mesure de consulter ledit site, car

bon nombre de ces porteurs sont analphabètes.

Ce qui amène beaucoup d'entre eux, notamment ceux qui ont obtenu les cartes depuis un ou deux ans et qui ne l'ont jamais consulté soit par ignorance, soit par manque d'information, à être taxés d'une amende qui peut aller jusqu'à plusieurs milliers de dirhams. Eux qui espéraient obtenir un petit prêt pour améliorer leur situation se retrouvent pénalisés d'un montant bien au-delà de leurs moyens.

Ahmadou El-Katab



L'Etat de New York fait à son tour tomber le masque



L'Etat de New York a décidé de faire tomber le masque en intérieur, dans la foulée d'autres Etats gouvernés par des démocrates, en réponse à la lassitude d'Américains, au moment où le nombre de contaminations au Covid-19 est en chute libre aux Etats-Unis.

A compter de jeudi le quatrième Etat le plus peuplé du pays (quelque 20 millions d'habitants, dont près de neuf millions dans la mégapole New York) n'imposera plus le port du masque dans les lieux clos - commerces, restaurants, salles de spectacle, entreprises - a déclaré mercredi la gouverneure démocrate Kathy Hochul.

Mais cette obligation reste en vigueur dans les établissements scolaires, maisons de retraite, centres

sociaux et de détention et il revient à chaque municipalité - dont celle de New York - et à chaque commerce de l'exiger ou non de ses administrés et clients, a précisé Mme Hochul.

Par exemple, dans les music-halls de Broadway à Manhattan, "nous maintenons l'obligation du masque et du vaccin dans tous les théâtres jusqu'au 30 avril", a dit à l'AFP Charlotte St. Martin, qui préside la Broadway League. Le masque reste aussi obligatoire dans les transports publics - trains, métros, bus, aéroports - qui relèvent d'une législation fédérale.

Pour justifier sa décision, la gouverneure Hochul s'est targuée d'un "tableau magnifique" au plan sanitaire et d'indicateurs tous "en baisse" dans l'Etat. Certes, a-t-elle reconnu, "nous n'en avons pas terminé (avec le Covid-19) mais la tendance est très,

très bien orientée et c'est la raison pour laquelle nous envisageons dorénavant une nouvelle phase de la pandémie".

Au printemps 2020, la ville de New York fut l'épicentre de l'épidémie aux Etats-Unis, avec ses morts entassés dans des camions frigorifiques, ses artères désertées comme dans un film de science-fiction. La mégapole totalise au moins 38.000 morts du Covid-19 depuis deux ans. Le port du masque y est encore bien respecté par des New-Yorkais beaucoup plus vaccinés que dans le reste du pays. A Manhattan ou à Brooklyn, les commerces affichent des croquis de visages masqués et il faut un pass vaccinal et une pièce d'identité pour consommer, assis un simple café.

L'Etat de New York suit ainsi la Californie, l'Oregon, le New Jersey, le

Connecticut, le Delaware et l'Illinois, autant d'Etats démocrates qui annoncent depuis lundi la levée progressive entre cette semaine et mars du masque obligatoire en intérieur et/ou dans les écoles.

Dernier en date, le gouverneur démocrate de l'Illinois J.B. Pritzker a résumé mercredi l'état d'esprit de ses concitoyens: "Nous sommes tous fatigués de porter des masques, c'est évident", a-t-il lancé au Chicago Tribune.

Le dirigeant de cet Etat des Grands Lacs regarde peut-être avec inquiétude plus au nord les camionneurs canadiens opposés aux mesures sanitaires, qui bloquent la capitale Ottawa et un pont à la frontière entre les deux géants d'Amérique du Nord.

A l'inverse dans nombre d'Etats

dirigés par des républicains, comme la Floride, le masque n'a jamais vraiment été imposé à l'échelon étatique. Sans empêcher des gouverneurs de laisser des comtés et des municipalités l'imposer ponctuellement à l'école ou dans les administrations.

De fait, le masque est un marqueur politique très fort aux Etats-Unis, où l'obligation de se couvrir le visage est considérée comme une entorse aux libertés individuelles par une grande partie de la droite et du parti républicain. Ce dernier est d'ailleurs bien placé pour damer le pion au parti démocrate du président Joe Biden aux élections législatives de novembre prochain qui renouvelleront une partie du Congrès à Washington.

Signe que le Covid-19 a polarisé les positions politiques, le parti républicain a accusé mercredi "Joe Biden et les démocrates d'avoir politisé +la science+ et de mentir à présent sur leurs opinions à géométrie variable sur les masques, obligations et confinements". De fait, une enquête de l'institut de recherche Pew auprès de plus de 10.200 Américains révèle que 60% d'entre eux ressentent de la "confusion" face aux changements dans les recommandations des autorités sanitaires pour lutter contre l'épidémie.

A l'échelon fédéral, il n'est pas encore question de lever les restrictions mais "viendra le temps où le Covid ne perturbera pas notre quotidien", a assuré mercredi le coordinateur de la lutte contre le Covid-19 à la Maison Blanche, Jeffrey Zients.

Les contaminations aux Etats-Unis sont en chute libre avec moins de 250.000 cas par jour en moyenne sur sept jours glissants, selon les autorités sanitaires. Loin du pic de 800.000 cas atteint mi-janvier. Le pays a toutefois franchi le 4 février la barre des 900.000 morts du Covid-19 en près de deux ans, selon l'université Johns Hopkins.

L'OMS exhorte les pays riches à verser 16 milliards de dollars pour la lutte contre le Covid

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté mercredi les pays riches à verser d'urgence les 16 milliards de dollars qui manquent encore pour financer son plan de lutte contre le Covid-19. "La science nous a donné les outils" pour combattre la pandémie, "s'ils sont partagés mondialement de manière solidaire, nous pouvons mettre fin au Covid-19 en tant qu'urgence sanitaire mondiale cette année", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Si les pays à revenus élevés paient leur juste part" dans le financement du dispositif ACT-A, ce programme "peut aider les pays à faibles et moyens revenus à surmonter la faiblesse des

taux de vaccination contre le Covid-19, la faiblesse (du nombre) des tests et la pénurie de médicaments", a-t-il souligné dans un communiqué.

La propagation fulgurante du variant Omicron rend d'autant plus urgente la distribution équitable de tests, traitements et vaccins, a-t-il insisté. L'accélérateur ACT-A, acronyme anglais d'Accès aux outils contre le Covid, est un dispositif créé par de grandes agences sanitaires internationales mais aussi la Banque mondiale ou la fondation Bill et Melinda Gates. Dirigé par l'OMS, il est chargé de rendre plus rapide l'accès aux outils de lutte contre le Covid-19 dans les pays défavorisés. Un de ses volets est le système Covax, mis en place au début de

la pandémie et avant l'arrivée de vaccins efficaces, pour tenter de garantir un accès équitable du monde entier aux vaccins. Il a délivré sa milliardième dose de vaccin mi-janvier.

Le fonctionnement d'ACT-A avait besoin de quelque 23,4 milliards de dollars sur la période octobre 2021 - septembre 2022, mais seuls 800 millions de dollars ont été collectés jusqu'à présent. Le programme réclame donc 16 milliards de dollars aux pays riches "pour combler le manque de financement immédiat", le reste devant être autofinancé par les pays à revenus intermédiaires. Six pays - le Canada, l'Allemagne, le Koweït, la Norvège, l'Arabie Saoudite et la Suède - ont atteint ou dépassé un niveau de finance-

ment équitable. Seulement 0,4% des 4,7 milliards de tests de dépistage du Covid-19 effectués dans le monde ont été utilisés dans des pays défavorisés où, par ailleurs, 10% de la population a reçu au moins une dose de vaccin.

L'inégalité d'accès aux vaccins contre le Covid, aux tests et aux traitements ne fait que prolonger la pandémie, a souligné le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui co-préside le conseil de facilitation d'ACT-A. "Je lance un appel aux autres dirigeants pour accroître la solidarité, assumer leur part et aider à sauver nos vies face au virus", a-t-il déclaré. M. Ramaphosa et le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store, l'autre coprésident, ont écrit à 55 pays à revenus

élevés ou intermédiaires en particulier de la tranche supérieure pour les encourager à verser leur quote-part.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a pour sa part déclaré à ce sujet que vaincre la pandémie était à portée de main cette année. "Mais nous devons agir maintenant", a-t-il martelé. "Si nous voulons garantir la vaccination de tous pour mettre fin à cette pandémie, nous devons d'abord injecter de l'équité dans le système", a encore déclaré M. Guterres.

"L'iniquité en matière de vaccins est le plus grand échec moral de notre époque et les gens et les pays en paient le prix", a-t-il conclu. "La santé publique ne s'arrête pas à nos frontières.

La Russie lance des manoeuvres militaires au Bélarus en pleine crise ukrainienne

Les armées russe et bélarusse ont débuté jeudi des manoeuvres au Bélarus pour dix jours, en pléines tensions russo-occidentales autour de l'Ukraine et alors que se poursuivent les efforts diplomatiques pour désamorcer la crise.

Le déploiement de ces soldats a été dénoncé à Kiev comme un moyen de "pression psychologique" employé par Moscou qui a massé depuis novembre plus de 100.000 soldats aux frontières orientales de l'Ukraine. "Nous pensons que l'accumulation de troupes près de nos frontières constitue un moyen de pression psychologique de la part de nos voisins", a déclaré le président ukrainien Volodymyr Zelensky, cité dans un communiqué.

Pour Paris, "tout nous laisse à penser que c'est un geste d'une grande violence, qui nous préoccupe", a déclaré à la radio publique France Inter le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. Il a qualifié les manoeuvres d'"extrêmement massives", observant: "Il y a une accumulation d'exercices très significative, en particulier aux frontières même de l'Ukraine".

La Russie est accusée d'être prête à mener une nouvelle opération militaire contre Kiev, après l'annexion de la Crimée en 2014, des accusations rejetées par le Kremlin qui affirme vouloir assurer sa sécurité face au comportement jugé hostile de Kiev et de l'Otan.

Sur le front diplomatique, le chancelier allemand Olaf Scholz devait recevoir jeudi à Berlin les dirigeants des pays baltes, ex-républiques soviétiques membres de l'Otan. Le Premier ministre britannique Boris Johnson qui a annoncé l'envoi de 350 soldats de plus en Pologne dans le cadre d'une mission de l'Otan, va de son côté à Bruxelles où il rencontrera des responsables de l'Otan avant de se rendre à Varsovie, tandis que sa ministre des Affaires étrangères Liz Truss est à Moscou.

Les exercices russo-bélarusses "se déroulent avec l'objectif de se préparer



à arrêter et repousser une agression extérieure dans le cadre d'une opération défensive", a assuré le ministère russe de la Défense dans un communiqué.

Selon cette source, les manoeuvres ont lieu jusqu'au 20 février sur cinq terrains militaires, quatre bases aériennes et "différents sites" au Bélarus, notamment dans la région de Brest, frontalière avec l'Ukraine.

Les armées de Minsk et Moscou n'ont pas précisé le nombre de soldats et d'équipements participant à ces manoeuvres, mais les Occidentaux affirment que 30.000 militaires russes ont été déployés au Bélarus dans ce cadre.

Dans un communiqué, l'armée russe a seulement précisé jeudi que des systèmes anti-aériens S-400 avaient été

déployés dans la région de Brest. Les tensions ont suscité cet hiver un ballet diplomatique entre Moscou et les capitales occidentales pour tenter de désamorcer la crise. Le président français Emmanuel Macron s'est notamment rendu lundi à Moscou, puis mardi à Kiev. Il a affirmé avoir reçu du président russe Vladimir Poutine des gages qu'il n'y aurait pas d'"escalade" supplémentaire et l'assurance que les troupes russes actuellement déployées au Bélarus partiront comme prévu une fois les manoeuvres terminées.

Montant à son tour au créneau, la cheffe de la diplomatie britannique Liz Truss est en visite depuis mercredi à Moscou où elle devait s'entretenir jeudi à partir de 08H00 GMT avec son ho-

mologue russe Sergueï Lavrov. Le chef de la diplomatie polonaise, alliée de Kiev, Zbigniew Rau, est pour sa part en Ukraine jeudi pour des négociations. En parallèle, Kiev a annoncé le début de manoeuvres militaires jeudi sur son territoire et son armée se tient en alerte. En cas d'attaque russe, les Occidentaux ont menacé Moscou de sanctions économiques majeures qui s'ajouteront à celles prises en 2014 après l'annexion de la péninsule ukrainienne de Crimée.

Cette annexion a été suivie par le début d'un conflit dans l'est de l'Ukraine entre Kiev et des séparatistes soutenus par la Russie, une guerre qui a fait plus de 14.000 morts en huit ans, selon l'ONU, et se poursuit malgré des accords de paix en 2015. La Russie ne cherche

à déstabiliser son voisin pro-occidental et jure vouloir se défendre face à l'Otan, que l'Ukraine souhaite rejoindre.

Moscou exige donc la fin de la politique d'élargissement de l'Otan, l'engagement de ne pas déployer d'armes offensives à proximité des frontières russes et le retrait d'infrastructures militaires de l'Alliance sur les frontières de 1997, c'est-à-dire avant que l'organisation n'accueille d'ex-membres du bloc soviétique.

Les Etats-Unis, qui ont dépêché des renforts militaires en Europe de l'Est, ont rejeté ces exigences mais laissé la porte ouverte à des discussions sur d'autres sujets, comme le déploiement de missiles ou des limites réciproques aux exercices militaires.

Pour éviter un procès pour viol, le camp Ramadan parie sur le discrédit des plaignantes

Alors que l'enquête sur les accusations de viol visant Tariq Ramadan s'achève, la défense de l'islamologue mitraille la crédibilité de certaines plaignantes pour tenter d'éviter un procès, marquant quelques points jusque chez les juges d'instruction. Dans ce dossier dans lequel l'islamologue suisse est mis en examen pour des viols sur cinq femmes et a été incarcéré dix mois en 2018, deux versions s'opposent depuis 2017.

D'un côté, le ministère public et les plaignantes défendent la thèse d'une séduction virtuelle qui a débouché sur des rencontres dans des hôtels avec des relations sexuelles assorties de coups et des pénétrations non consentis. Après ces rapports, les plaignantes auraient souvent continué à parler ou à voir Tariq Ramadan à cause de l'"emprise" qu'il aurait exercée sur elles, objet d'une expertise encore en cours après l'annulation d'une première pour des raisons de procédure. Tariq Ramadan soutient lui qu'il s'agissait

de "relations de domination", rudes mais "consenties", après avoir dans un premier temps nié tout rapport.

Pour ses avocats, si les plaignantes évoquent des viols, c'est à cause de "déceptions sentimentales ou sexuelles" ou d'un complot politique, dénoncé de longue date par leur client. Ses avocats tentent de saper la crédibilité des plaignantes, en multipliant les demandes d'actes d'enquête: dates et circonstances des faits, téléphonie ou matériel informatique, témoignages de proches des victimes, comparaison des déclarations au cours du temps, liens éventuels entre les différentes victimes...

Ces investigations ont amené enquêteurs et juges d'instruction à questionner certains détails évoqués par les deux premières plaignantes d'octobre 2017. Le 25 janvier, lors d'un interrogatoire dont l'AFP a eu connaissance, Henda Ayari, ancienne salafiste devenue militante féministe, l'a été sur la date du viol qu'elle dénonce, en 2012 à Paris, sur laquelle elle

a varié, et sur des témoignages de proches divergeant du sien.

"A ce stade de l'enquête qui dure depuis plusieurs années, quels éléments peuvent accréditer vos propos?", s'agace l'une des juges. "Si vos déclarations s'avéraient mensongères, avez-vous conscience des risques pénaux" et "de mettre en difficulté la parole des autres plaignantes"?, insiste encore la magistrate. Henda Ayari, en pleurs, concède que "les éléments sont peut-être pas suffisants pour prouver ce que j'ai dit". Mais l'ex-salafiste ne veut rien changer de sa version: "J'ai montré son vrai visage au monde et j'espère que (Tariq Ramadan) ne violera plus d'autres femmes", lance-t-elle. Son avocate n'a pas répondu à l'AFP.

La veille, les deux magistrates avaient reçu "Christelle", qui accuse M. Ramadan de "viol" à Lyon en octobre 2009, et dont certaines déclarations ont été jugées "incohérentes" en février 2021 par la Brigade criminelle. Les juges ont ques-

tionné celle qui la défense accuse d'avoir "imaginé un piège à la sextape" sur un blog qu'elle avait utilisé en 2009 pour dénoncer les faits et sur ses liens avec une plaignante suisse ou avec des personnalités d'extrême droite, parmi lesquelles Alain Soral.

Ces fragilités pourraient-elles éviter à l'islamologue un procès? C'est le pari de la défense, alors qu'aux assises, les victimes présumées de violences sexuelles sont soumises à un éprouvant flot de questions. Deux autres plaignantes, pour lesquelles Tariq Ramadan a été mis en examen en février 2020, ont ainsi marqué des hésitations. L'une des deux, qui avait évoqué une relation physique "consentie" mais un "viol moral", a écrit fin juin au parquet de Paris pour retirer sa constitution de partie civile, estimant "impossible de mener une vie normale suite à la divulgation de mon identité".

L'autre plaignante s'est mise "très en retrait", selon la juge, et a finalement décrit en juin 2020 une relation "dominant-

dominée" à laquelle elle aurait consenti. "Les plaignantes se noient dans leurs propres mensonges et leurs contradictions (...). Le dossier était un château de cartes, il est clairement en train de s'effondrer sous nos yeux", assurent trois des avocats de Tariq Ramadan, Me Nabila Asmane, Ouadie Elhamamouchi et Philippe Ohayon. Malgré ces faiblesses, Tariq Ramadan reste mis en examen, des indices graves ou concordants persistant aux yeux de la justice.

En mai, l'une des juges a ainsi refusé de retirer sa mise en examen pour le viol dénoncé par "Christelle", car ses déclarations "sur les gestes sexuels et les violences (...) sont constantes et circonstanciées". "Comme dans 100% des affaires de viol mettant en cause des personnes publiques, on évoque un complot, mais il n'y a aucune preuve de celui-ci", balaise-t-on côté parties civiles. "Avec cette stratégie et les mensonges de M. Ramadan, on a déjà fait perdre beaucoup de temps à la justice".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ENDOSSEMENT	MINE D'OR	ÉLANCÉ	SANS MÉLANGE PRONOM	ARTICLE LETTRES DE NIB	GIFLE	BAUDET	ÉMINENT	PARTIE DU MONDE
						NAVIRE À VOILES		
PLEIN COMME UN ŒUF				ÉCHELLE				
		COMPOS- ITEUR ALLEMAND	MOT COMPOSÉ	LETTRES DE NADOR		OS DU PIED	ROULÉ	
GRISBI SOMMAI- RE								
			HYMNES				FORME D'AVOIR	RECTO
CONTRE DÉMONS- TRATIF			PARTIE DE PLAISIR		POSSESSIF	TRIPOTE		
		BÊTE À PART GRECQUE				DES CLOUS		
SYMBOLE DU NÉON	TONNELLES BLITER						CRACK	ABÎMAI
COUP DE FELL APERÇU			EST À LONDRES			BŒUF SALVAGE PART		
		DRAME NIPPON	QUARTIER DE PARME	LETTRES DE COPPOLA		CORPE À NOEUD COULANT		
À L'ENVERS- MOROSE BLOUSE						EN SOLO	FORME D'AVOIR	
						RÈGLE PLATE	EN KIT	

Solution mots flechés d'hier

TR	EN	MOIS	DR	IS	S	R	MOIS	R	MOIS	M
T	R	I	O	M	P	H	E	B	U	P
E	N	M	O	I	S	I				
M	C	R	R	B	V	E				
E	L	E	C	T	R	O	C	U	T	E
E	T	S	A	R	M	U	R	E	T	
R	S	S	I	S	E	S	P	O		
D	E	V	I	E	E	X	I	G	U	
I	F	R	M	I	U	V				
B	I	S	T	I	N	E	N	E		
T	E	T	O	N	N	A	R	R		
E	T	A	N	T	I	N	E	T		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Directeur
Elkandoussi Elmardi

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Adresse de la Rédaction
44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130 / 64


Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■					■	
5						■				
6		■					■			
7					■					
8			■							■
9										
10				■						

HORIZONTALEMENT

- 1- Etrange poisson
- 2- Brosse de plongeur
- 3- Fait de dents - Vieux do
- 4- Possèdent - Roi au théâtre
- 5- Souveraine - Deviendra
- 6- Fissa ! - Lettres de répétition
- 7- Le moins jeune - Oiseau de métal
- 8- Il fait sauter - Monsieur Dictionnaire
- 9- Inattendues
- 10- Cardinal - Portera devant la cour

VERTICALEMENT

- 1- Perte de sang
- 2- On clique dessus - Petites charges
- 3- Part - Liant
- 4- Sanie - Peuplade du Soudan
- 5- Ils seront œufs - Ouverture
- 6- Imperméable - Maladie sexuelle
- 7- Risques - Jeune
- 8- Font mal - Otée
- 9- Insecte parasite - Moquer
- 10- Energie - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	B	O	U	L	E	M	E	N	T
2	N	O	B	L	E	■	O	N	D	E
3	L	U	■	T	U	R	N	E	■	T
4	E	T	A	I	■	E	T	E	T	E
5	V	■	I	M	A	G	E	■	R	E
6	E	N	R	A	C	I	N	E	■	S
7	M	E	■	T	E	■	T	V	M	■
8	E	N	D	U	R	E	■	I	O	N
9	N	E	■	M	E	U	R	T	R	E
10	T	S	E	■	E	S	T	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	2		1	4	6			
6		5		7			4	9
			9					5
	7	6	2	9				
8		2				5		6
				8	3	2	9	
5					8			
4	8			6		3		2
		3	4		9		5	

Moyen

		2	4	1				9
5					7	3		4
8				3				
	6		8					5
		5				7		
4					5		1	
				5				2
2	4	1						6
7				6	8	4		

Difficile

		5				6		
			2					3
			6		4	2		8
	8					3		
9		4	3		2	1		7
		3					2	
7		8	9		3			
3					1			
	9					6		

Expert

9	6			5		4		
			2		6			
	5	3		1				
7	2							
3		6				7		8
							1	9
				2		8	6	
			7		8			
	1		4				9	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	8	5	4	3	7	2	6	1
3	7	2	1	8	6	5	4	9
1	6	4	2	5	9	8	7	3
7	4	1	9	6	2	3	5	8
8	9	6	3	4	5	7	1	2
5	2	3	7	1	8	6	9	4
6	1	8	5	2	4	9	3	7
4	5	7	8	9	3	1	2	6
2	3	9	6	7	1	4	8	5

Moyen

5	9	3	6	2	4	7	8	1
8	7	1	3	5	9	6	4	2
4	6	2	1	8	7	5	3	9
2	3	7	8	1	6	9	5	4
6	5	4	9	7	3	1	2	8
9	1	8	5	4	2	3	7	6
1	2	5	7	9	8	4	6	3
3	8	9	4	6	5	2	1	7
7	4	6	2	3	1	8	9	5

Difficile

4	9	1	2	6	7	3	5	8
2	7	8	4	5	3	1	9	6
5	3	6	9	1	8	4	7	2
9	8	4	3	7	1	6	2	5
7	5	3	6	4	2	9	8	1
6	1	2	8	9	5	7	3	4
8	2	7	1	3	6	5	4	9
1	4	5	7	2	9	8	6	3
3	6	9	5	8	4	2	1	7

Expert

6	5	8	2	1	3	9	7	4
9	2	7	8	5	4	6	3	1
3	4	1	6	7	9	8	5	2
2	8	3	1	4	5	7	6	9
5	9	4	7	8	6	2	1	3
1	7	6	9	3	2	5	4	8
8	3	9	5	6	1	4	2	7
4	6	2	3	9	7	1	8	5
7	1	5	4	2	8	3	9	6

Huile de table Un marché estimé à 6 MMDH au Maroc

Le marché de l'huile de table au Maroc est estimé à environ 6 milliards de dirhams (MMDH), avec deux entreprises qui s'accaparent près de 80% de parts de marché, ressort-il d'une étude du groupe Sunergia.

"Le marché de l'huile de table reste oligopolistique, avec deux entreprises qui détiennent près de 80% de parts de marché, à savoir Lesieur Cristal, qui détient à elle seule plus de la moitié du marché, et les Huileries du Souss Belhassen (HSB)", indique Sunergia dans une étude sur la notoriété des marques d'huiles de table, dans le cadre d'une série consacrée aux Top-Of-Mind des marques.

D'autres opérateurs interviennent également, parmi eux figurent Savola Maroc, les Conserves de Meknès "Aïcha" ou encore la Société industrielle oléicole de Fès "Siof", fait remarquer la même source.

"Lesieur domine, de la tête et des épaules, ce classement de la notoriété des marques d'huiles de table au Maroc, avec 61% de notoriété", précise l'étude, ajoutant que "le groupe Lesieur Cristal, avec ses 3 marques Lesieur, Huilior et Cristal, concentre plus des trois quarts de la notoriété de notre palmarès (78%)", rapporte la MAP.

Concernant les huiles de table, Lesieur, Cristal intervient sur toute la chaîne de transformation, allant de la trituration des graines oléagineuses jusqu'au raffinage. La société Lesieur Cristal dispose d'une unité de trituration et d'un site industriel pour le raffinage situé à Casablanca doté d'une importante capacité de production.

Loïn derrière le leader historique des huiles de table, la marque Afia, du groupe Savola, obtient 11% de notoriété et se classe deuxième dans notre classement, relève l'étude expliquant qu'« Afia est davantage connue, notamment, par les 35-44 ans, les célibataires, ce qui peut être dû à la politique de prix adoptée par la marque lors de son entrée sur le marché local.

Par ailleurs, Huilior a été mentionnée par 10% des répondants et occupe de ce fait la troisième place du podium. Elle est davantage connue par les habitants du centre du Royaume, notamment ceux de la région de Casablanca-Settat.

Côté communication, Huilior choisit un positionnement qui met en avant l'importance de l'huile pour l'équilibre du corps et ses bienfaits nutritionnels en faisant appel à des professionnels en nutrition à travers des publicités télévisées ou encore des mini-capsules digitales axées essentiellement sur la nutrition et le bien-être.

Le reste du palmarès de notoriété des marques d'huiles de table au Maroc est occupé par Lousra, Lio et Oued Souss des Huileries du Souss Belhassen (moins de 3% de notoriété chacune) et les marques Hala (1%) du groupe Savola, les Conserves de Meknès-Aïcha (1%) et la Société industrielle oléicole de Fès (1%).

Près de 40% des entreprises ont réduit leurs effectifs en 2021

2021 n'a pas été une année facile pour bon nombre d'entreprises confrontées aux effets socioéconomiques souvent dévastateurs et catastrophiques de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

L'impact du Covid-19 a été tel que près d'un tiers d'entre elles ont dû arrêter leur activité, pour une durée moyenne de 143 jours en 2021, relève le Haut-commissariat au plan (HCP) qui vient de dévoiler les principaux résultats de sa 4^{ème} enquête qualitative sur les effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises.

« La reprise d'activité en 2021 a été un peu difficile pour 28% des entreprises qui ont suspendu leur activité pour une durée moyenne de 143 jours durant cette année », a en effet noté le Haut-commissariat dont l'enquête vise à établir un état des lieux des effets de la pandémie sur l'évolution de l'activité des entreprises durant l'année 2021 et à la comparer à ce qu'elle était avant la crise.

« Cette suspension a été légèrement plus longue pour 30% des TPE, avec une période moyenne de 158 jours d'arrêt, contre 116 jours pour 27% des PME et 107 jours pour 14% des GE », a fait savoir l'institution publique notant toutefois que les entreprises de l'enseignement et santé humaine (94%), de l'énergie (84%) et du commerce (83%) ont exercé continuellement leur activité sans arrêt en 2021.

Au cours de cette même année, « des entreprises des secteurs de l'hébergement (52%), des arts, spectacles et activités récréatives (49%) et de la construction (37%) ont arrêté leur activité pour une période moyenne de 250, 186 et 169 jours respectivement », a poursuivi le Haut-commissariat.



*L'activité a été
durement affectée
par les effets du
Covid-19, selon
le HCP*



Réalisée auprès d'un échantillon de 2300 entreprises organisées, représentant l'ensemble des unités opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers, l'enquête du HCP révèle par ailleurs que « près de 43% des entreprises ont subi une baisse d'activité supérieure à 50% ou plus durant l'année 2021 par rapport à la période avant Covid, 27% ont déclaré une baisse entre 10% et 50% et 10% une baisse de moins de 10% ».

Précisons que plus de la moitié des TPE ont subi une baisse d'activité de 50% ou plus en 2021 contre 31% pour les PME et 13% pour les GE, selon la note.

Ainsi que le révèlent les résultats de cet important travail, décliné selon les catégories d'entreprises et les secteurs de la nomenclature marocaine des activités, « dans le secteur de l'hébergement, la quasi-totalité des entreprises ont rapporté une diminution d'activité et 86% ont déclaré une baisse de 50% ou plus durant l'année 2021 par rapport à la période avant Covid ». Et de préciser que les baisses d'activité supérieures à 50% restent également importantes dans les secteurs de la restauration (65%) et des arts, spectacles et loisirs (75%).

Il apparaît que « l'année 2021 a marqué une croissance relative de l'activité pour 7% des entreprises, par rapport à la période précédant la crise » et que, par catégorie, une grande entreprise sur cinq a connu une augmentation de son activité, contre 7% pour les PME, selon le HCP.

Il ressort par ailleurs que plus de la moitié des entreprises ont subi une baisse de leur liquidité, la proportion

étant de 54% pour les TPE, 51% pour les PME et 43% pour les GE.

« La détérioration du niveau de liquidité a été observée dans la quasi-totalité (98%) des entreprises du secteur de l'hébergement et dans 88% de celles de la restauration et des arts, spectacles et loisirs. Tandis que les secteurs de l'énergie et de l'enseignement et santé humaine ont montré plus de résilience face à cette crise, avec respectivement 43% et 48% des entreprises qui ont pu maintenir leur niveau de liquidité.

Sur le volet emploi, il ressort qu'en 2021, 39% des entreprises ont connu une baisse de leurs effectifs employés par rapport à la période précédant la pandémie, 5% ont rapporté une augmentation et 56% ont maintenu leurs effectifs durant cette période. Par catégorie, 24% des GE ont déclaré une réduction de leurs effectifs contre 34% des PME et 43% des TPE.

Selon le HCP, « les entreprises ayant réduit leurs effectifs de la moitié ou plus représentent 21% en 2021, par rapport à la période précédant la crise sanitaire. Cette proportion atteint 28% pour les TPE, 10% pour les PME et 5% pour les GE.

Précisons que les entreprises de l'hébergement et de la construction ayant réduit leurs effectifs de plus de la moitié représentent respectivement 47% et 30% ».

Autre enseignement : près de 24% des entreprises ont réduit le niveau de rémunération de leurs salariés durant l'année 2021. Par catégorie, cette proportion atteint 27% pour les TPE, 20% pour les PME et 10% pour les GE. En revanche, 69% d'entre elles ont pu maintenir le niveau de rémunération de leurs employés et

près de 8% l'ont même augmenté par rapport au niveau précédant la pandémie.

Précisons que « plus de huit entreprises sur dix opérant dans le secteur de l'hébergement (82%) ont baissé le niveau de salaire de ces employés, 60% de ces entreprises l'ont baissé de 10% ou plus et 22% de moins de 10% ».

Selon toujours l'enquête, 12% des salariés étaient en télétravail (17% des entreprises) en 2021, 3% étaient en chômage partiel et 83% travaillaient en présentiel. Le télétravail est particulièrement fréquent dans les secteurs de l'information et communication (39% des salariés) et des activités immobilières (23%).

Enfin, « près de 41% des entreprises ont enregistré des absences dues à des contaminations covid au sein de leur personnel, 35% d'entre elles ont signalé plus de 30% d'absences », a fait savoir le HCP précisant que la pandémie a touché 72% des GE, 57% des PME et 31% des TPE.

Notons que cette enquête, menée via la collecte assistée par tablette et par téléphone du 17 au 20 janvier 2022, vise également à saisir les perceptions des chefs d'entreprise concernant leurs perspectives en matière d'investissement et de recrutement durant l'année 2022. Elle révèle ainsi que près de 29% des entreprises prévoient de réaliser des projets d'investissement en 2022. 13% des entreprises anticipent une augmentation du niveau de leur investissement, 12% prévoient une stabilité et 3% une diminution. Par catégorie, un quart des GE anticipent une augmentation du niveau d'investissement en 2022, 17% pour les PME et 11% pour les TPE.

Alain Bouithy

Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'OCI dépassent les 9 milliards de dollars en 2020

Les échanges commerciaux entre le Maroc et ses partenaires des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont atteint plus de 9 milliards de dollars américains en 2020, a fait savoir, récemment à Rabat, le directeur des relations commerciales internationales au ministère de l'Industrie et du Commerce, Mohamed Benjelloun.

"Malgré le ralentissement du commerce international causé par les fermetures et les mesures de précaution, le Maroc a atteint un niveau important des échanges commerciaux avec ses partenaires dans les pays membres de l'OCI, estimé à plus de 9 milliards de dollars américains", a indiqué M. Benjelloun. Ce dernier intervenait à l'ouverture de la 20^{ème} réunion des conseillers économiques auprès des ambassades des Etats membres de l'OCI accréditées au Maroc, rapporte la MAP.

Conformément à sa ferme volonté de renforcer les relations économiques et commerciales avec les

Etats membres de l'OCI, "le Maroc travaille sincèrement pour la réussite des différents efforts visant à renforcer le commerce intrarégional et l'investissement, en plus de la conception de projets communs entre nos pays sur la base de l'intérêt mutuel", a-t-il soutenu, lors de cette rencontre initiée par le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC).

M. Benjelloun a, par ailleurs, souligné que la situation sanitaire internationale actuelle, qui a eu un impact négatif sur diverses activités économiques et commerciales, oblige les pays à coordonner leurs efforts et capacités afin de surmonter les répercussions de cette crise et d'atteindre leurs objectifs communs, conformément au programme décennal de l'OCI.

Il a, à cet égard, relevé que la diplomatie économique peut être un outil important pour atteindre ces objectifs, particulièrement en définissant les opportunités commerciales et économiques disponibles et en

fournissant le terrain propice pour attirer davantage d'investissements afin de répondre aux aspirations des différents opérateurs économiques.

Compte tenu de l'importance de cette donnée, M. Benjelloun a souligné que le Maroc a œuvré au renfor-

cement de la performance de sa diplomatie économique dans le cadre des différentes mesures prises au niveau interne visant, notamment, à développer les infrastructures nécessaires liées à la réalisation des objectifs de développement durable en s'appuyant sur de nombreuses approches, notamment le développement des échanges et des investissements avec divers partenaires, en plus de son expérience réussie dans la maîtrise de l'épidémie et la lutte contre ses répercussions.

Tenue annuellement, cette réunion vise à présenter les derniers développements de l'action islamique commune dans le domaine du commerce et de l'investissement afin de recueillir le soutien des pays membres au programme de travail du centre et de consolider une coopération fructueuse entre les Etats membres.

Ont pris part à cette réunion les responsables chargés des affaires économiques et commerciales au sein des ambassades des Etats membres de l'OCI accréditées au

Royaume du Maroc ainsi que les représentants du ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, du ministère de l'Industrie et du Commerce, du Bureau régional du Groupe de la Banque islamique de développement (BID) à Rabat, et de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (SMIIC).

Il s'agit également des représentants de l'Organisation islamique pour l'Education, les sciences et la culture (ISESCO), de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord Rabat, du Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de l'Organisation arabe pour le développement industriel et des mines (OADIM) et des organismes marocains tels que l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), PORTNET et la Maison de l'artisan.



20^{ème} Réunion des conseillers économiques auprès des ambassades des Etats membres de l'OCI accréditées au Maroc

IGOC-2022 : Le DG de l'Office des changes rencontre le président de la CGEM

Les nouveautés de l'Instruction générale des opérations de change (IGOC-2022) ont été au centre d'une rencontre, mardi à Casablanca, entre le Directeur général de l'Office des changes, Hassan Boulaknadal, et le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj.

Intervenant dans le cadre de l'approche participative liant l'Office des changes à la CGEM, cette rencontre a été l'occasion pour M. Boulaknadal d'exposer aux membres des représentations régionales de la Confédération et des fédérations professionnelles les nouvelles dispositions de l'IGOC-2022 élaborées en concertation avec les différents groupements d'intérêt économiques nationaux.

Ces nouveautés dans la réglementation de change pour l'année 2022 s'articulent autour d'un ensemble de mesures d'assouplissement des opérations de change visant à accompagner la relance économique post-Covid et à offrir aux opérateurs nationaux une flexibilité et un accompagnement pour le développement de leurs opérations à l'international.

Se félicitant du partenariat qui existe entre les deux institutions, M. Alj a salué dans son intervention les consultations effectuées au préalable par l'Office pour trouver des solutions opérationnelles aux différents freins rencontrés par les opérateurs économiques nationaux dans leurs politiques d'investissement, d'implantation et/ou

d'importations.

Parmi les apports de la CGEM à cette 4^{ème} instruction depuis la libéralisation des opérations de change, M. Alj a souligné le relèvement de 50 à 200 millions de dirhams (MDH) du plafond autorisé pour tout investissement marocain à l'étranger et l'augmentation de la dotation du commerce électronique de 500.000 à 1 MDH au profit des jeunes entreprises innovantes. Il s'agit également, a-t-il poursuivi, de la suppression de comptes rendus exigés des opérateurs économiques qui allègera les procédures en cours, et permettra aux entreprises de se consacrer à leur cœur de métier, en sus de la mise en place d'une dotation dans la limite de 200.000 dirhams pour le règlement par carte de paiement internationale des importations de services pour les entités ne disposant pas de comptes en devises ou en dirhams convertibles.

Selon M. Alj, ces nouvelles mesures constituent un fort signal d'appui en alignement avec les recommandations du nouveau modèle de développement, lesquelles inciteront les entreprises nationales à s'implanter dans de nouveaux marchés porteurs.

De son côté, M. Boulaknadal a rappelé, dans une déclaration à la MAP, la logique de partenariat instituée entre l'Office et la CGEM, dans le cadre de laquelle s'inscrit cette rencontre visant à sensibiliser les membres de la Confédération aux nouveautés de la réglementation de changes.



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AO/CB/03/2022	« TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX SOCIAUX ET ANNEXES DE CASABLANCA BAÏA REPARTI EN 04 LOT : - Lot 1 : Annexes Hay Hassani, Ain Chock et Anfa - Lot 2 : Annexes Sidi Bernoussi et Sidi moumen - Lot 3 : Annexes Hay mohammadi et Ain Borja - Lot 4 : Plateau bureau Centre Mohamed Kamal ».	04/03/2022 A 11 heures	Lot 1: Quinze mille Dirhams 15 000,00 DH Lot 2 : Dix mille Dirhams 10 000,00 DH Lot 3: Treize mille Dirhams 13 000,00 DH Lot 4: Dix mille Dirhams 10 000,00 DH	Lot 1: Huit cent quatorze mille cent quatre-vingt-quatorze Dirhams 814 194,00 DH Lot 2: Quatre cent soixante-quatorze mille trois cent quarante-deux Dirhams 474 342,00 DH Lot 3: Sept cent cinquante mille six cent soixante-douze Dirhams 750 672,00 DH Lot 4: Quatre cent quarante-huit mille quatre cent vingt-huit Dirhams 448 428,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4^{ème} étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux sites objet du présent appel d'offres, le 22/02/2022 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4^{ème} étage, N°21 – (20 130) Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA

Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73

Mail : casabaia@casabaia.ma



OrelSan et Clara Luciani au coeur des Victoires de la musique

C'est l'heure de la grand-messe de la chanson francophone: OrelSan (album "Civilisation") et Clara Luciani ("Coeur") sont les grands favoris des Victoires de la musique, cérémonie programmée vendredi avec Stromae pour président d'honneur. L'an dernier, Benjamin Biolay fut le grand vainqueur avec deux trophées (artiste masculin et album) pour son disque "Grand Prix". Pour cette 37^e édition, OrelSan et Clara Luciani partent en pole position avec quatre nominations chacun: artiste (masculin, féminine), album, chanson et création audiovisuelle.

Rien d'illogique. "Civilisation", d'OrelSan, est l'album le plus vendu en France en 2021. Quant au "Coeur" de Clara Luciani, il a fait aussi bien palper les scènes élitistes que grand public.

Mais si on ajoute Juliette Armanet et le groupe Feu! Chatterton (postulant à trois catégories chacun), on arrive à quatorze nominations entre quatre artistes. Ce qui soulève des critiques sur une cérémonie accusée de ne pas refléter la diversité de la scène actuelle. "Ma plus belle victoire, c'est de vivre de ma passion, le reste «balec» (contraction argotique de « je m'en bats les couilles)", a twitté Eddy de Pretto, aucune nomination. Grand Corps Malade, également bredouille, s'est dit "très déçu" dans "Sept à huit" sur TF1. Sans tomber dans le piège de la dénonciation d'une cérémonie qui serait aux mains des majors (grandes maisons de disque), alors que lui est sur un label indépendant. A raison, car OrelSan est chez un indépendant et Eddy de Pretto dans une major, par exemple. "Dans tout le label, on a un votant, c'est moi, expose Grand Corps Malade. Sauf que les majors, ils ont 45 votants et ils ne vont pas voter pour un artiste qui est sur un label indépendant. Ils vont voter pour leurs artistes, ça c'est tout à fait normal". "Donc, ce n'est pas un coup des majors, c'est le système de vote qui est comme ça et qui est peut-être à interroger", conclut le chanteur.

Le poids seul des grandes maisons de disque n'explique pas que certains de leurs poulains se re-



trouvent dans les catégories reines: il y a 900 votants au total, entre filière musicale et grand public. Interrogé sur la concentration des principales nominations entre peu d'artistes, le président des Victoires Stéphane Espinosa répond à l'AFP: "C'est souvent le cas, ce sont des albums qui ont marqué l'année, comme l'an dernier avec Biolay, les votants ont fait leur choix".

Même si tout n'est pas encore parfait dans le monde des Victoires, il faut saluer quelques avancées. Des stars plébiscitées par les jeunes audiences, Aya Nakamura et SCH, recevront ainsi des prix nouvellement créés pour l'album le plus streamé (artiste féminine et masculin).

De quoi tenter de solder un long malentendu entre les Victoires et les nouveaux sons. Comme en 1999, quand le groupe Manau, gêné car ran-



geant sa musique d'inspiration celtique dans la variété, reçoit le trophée rap (qui n'existe plus) face à des poids lourds comme NTM. "Avec ces catégories «album le plus streamé», on s'ouvre au digital, on colle à ce qu'on reçoit, en tant que producteurs, dans la musique aujourd'hui", poursuit Stéphane Espinosa, responsable dans une major. Il faut aussi noter un regard sur les nouvelles pratiques.

OrelSan n'est pas nommé dans la catégorie création audiovisuelle pour un clip, comme les autres prétendants, mais pour sa série-documentaire "Montre jamais ça à personne". "Il y a 15 ans on faisait juste des clips, aujourd'hui on fait aussi des documentaires, des séries, des vidéos de 30 secondes, qui sont aussi impactants", ajoute le président des Victoires.

Lancement du programme de soutien des projets culturels, artistiques, d'édition et du livre pour l'année 2022

Le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, a annoncé le lancement, à partir de lundi prochain, des candidatures pour bénéficier du soutien aux projets culturels, artistiques, d'édition et du livre au titre de l'année 2022.

Le ministère a indiqué sur son site web que cette annonce s'inscrit dans le cadre de son programme visant à soutenir les arts, l'édition, le livre, les associations et organismes culturels, les syndicats artistiques et les manifestations culturelles. Elle vient également en application des dispositions du décret n° 2.12.513 publié le 2 rajab 1434 (13 mai

2013) relatif au soutien des projets culturels et artistiques sur la base d'appels d'offres, et des décisions communes du ministre de la Culture et de la ministre de l'Economie et des finances visant à déterminer les modalités de soutien des projets culturels et artistiques dans les domaines précités.

Cette opération couvre les secteurs de la musique, de la chanson, des arts de la scène et de la chorégraphique (production, promotion et distribution des produits de musique et de chant, arts de la scène et chorégraphie), les arts plastiques et visuels (résidences artistiques, organisation et participation aux expositions, et

acquisition d'œuvres artistiques), ainsi que le théâtre (production et promotion des œuvres théâtrales, et tournées théâtrales nationales). Elle concerne aussi le soutien du secteur de l'édition et du livre (édition des livres, magazines culturels, publications culturelles en format électronique, participation aux salons internationaux du livre, publication d'œuvres de personnes en situation de handicap, soutien aux librairies en termes de création, de rénovation et d'animation, participation des écrivains marocains aux résidences littéraires, et sensibilisation à l'importance de la lecture).

Le ministère fait savoir que ce sou-

tien cible notamment les associations, les organismes culturels, les syndicats artistiques et les festivals culturels et artistiques. S'agissant de l'installation des troupes au sein des théâtres, un appel à candidature sera lancé prochainement, compte tenu de l'opération en cours pour la mise à niveau des établissements relevant du ministère.

Les candidatures seront déposées exclusivement en format digital, via la plateforme dédiée à cet effet (<http://daam.minculture.gov.ma>), et ce dans le cadre de la simplification et de l'amélioration du service administratif, conclut le ministère.

Le décès du comédien américain Bob Saget a été causé par un traumatisme crânien

Le comédien américain Bob Saget, retrouvé mort dans une chambre d'hôtel en Floride début janvier, est décédé d'un traumatisme crânien, a annoncé sa famille dans un communiqué mercredi.

L'acteur, connu pour son rôle dans la célèbre sitcom des années 1980-1990 "La Fête à la maison", avait été retrouvé inanimé dans une chambre à Orlando alors qu'il se trouvait en tournée dans le pays, et les circonstances de sa mort étaient jusque-là inconnues. "Les autorités ont déterminé que Bob était mort d'un traumatisme crânien", a déclaré sa famille. Il aurait "accidentellement heurté l'arrière de sa tête sur quelque chose, ne s'était pas posé de question et était allé se coucher", a-t-elle précisé, ajoutant que le décès n'était pas lié à la consommation de drogues ou d'alcool.



Bob Saget, qui était âgé de 65 ans, avait connu la célébrité en incarnant Danny Tanner, père veuf de trois filles, dont les jumelles jouées par les soeurs Mary-Kate et Ashley Olsen, dans "La Fête

à la maison". Après son décès, ces dernières avaient rendu hommage à "l'homme le plus aimant, le plus compatissant et le plus généreux". Le comédien, souvent surnommé le "papa de l'Amé-

rique", était aussi la voix off du narrateur dans la série "How I met your mother" et est apparu à de nombreuses reprises, jouant son propre rôle, dans "Entourage", de 2005 à 2010.

Exposition

"Dreaming a dream"

Les artistes Amina Benbouchta et Ilias Selfati exposeront ensemble, du 04 au 31 mars prochain à Marrakech, leurs récentes œuvres sous le thème "Dreaming a dream". Visible sur les cimaises du Matisse Art Gallery, cette exposition est empruntée à l'univers des deux artistes, un univers peuplé de créatures mythologiques et de forêts profondes, un monde imaginaire habité par un bestiaire merveilleux et une nature lyrique, lit-on dans la note de présentation de cette exposition.

La série d'œuvres qui seront présentées constituent un assemblage de formes qui trouvent leur équilibre entre elles, où les éléments de l'un (insectes, animaux, serpents, végétaux etc.) se mêlent au monde de l'autre (Crinolines, corset, cage).

Cette collaboration prend tout son sens dans une actualité de l'histoire de l'art qui se réécrit et où les femmes artistes sont redécouvertes comme des doubles à part entières.

Pour Amina Benbouchta et Ilias Selfati, l'art est une histoire de camaraderie et de compagnonnage. "Dreaming a dream" est aussi un hommage au rêve idéalisé du partage et de l'échange quand il aboutit à une création commune.

Cette exposition est ainsi faite d'échanges et de partages, de confrontations et de discussions entre ces deux artistes. Cette année a été remplie de voyages, d'errances entre Tanger et Casablanca, deux villes mythiques, de déplacements imaginaires et d'échanges épistolaires. Ensemble, ces deux artistes recherchent un équilibre vibrant, un équilibre dans lequel deux mondes, paradoxaux, similaires mais distincts, coexistent.

Les deux artistes ont toujours collaboré entre eux, sous des formes et des échanges propres à chaque histoire.

"Mais c'est bien la forme d'une histoire particulière qui s'est dessinée sous mes yeux", raconte Amina Benbouchta lorsqu'elle décrit la rencontre avec Ilias Selfati, il y a exactement une année de cela. "Quand j'ai rencontré Amina et que j'ai regardé son travail, j'ai vu la veine commune entre nous, la même essentialité de la peinture", souligne pour sa part, Ilias Selfati.

Ces deux artistes, en se regardant, évoquent le reflet du miroir, la recherche de l'Autre qui est au fond de l'eau. Selfati et Benbouchta ont intitulé cette confrontation, ce partage, "Lavoro in Corso", comme un clin d'œil à cette origine Italienne de la peinture.

Ouverture à Tunis du Festival international du Panorama du court-métrage avec la participation du Maroc

La 7ème édition du festival international du panorama des courts-métrages s'est ouverte mardi en nocturne avec la projection de plusieurs productions, dont "Ziad" du Marocain Yacine Moujahid.

D'après le directeur du festival Kamal Aouij, le court-métrage marocain relate l'histoire de Ziad, "un enfant de six ans, qui se réveille un matin pluvieux, le visage triste. Il ne peut pas sortir car son parapluie s'est cassé, essaie d'en acheter un

deuxième avec ses économies, de parcourir de grandes distances pour protéger la tombe de sa mère des gouttes de pluie".

Il a ajouté dans des déclarations à la MAP que "Ziad" a été sélectionné aux côtés du film marocain "Aicha", réalisé par Zakaria Nouri, pour participer à la compétition officielle de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 10 février.

Il a fait savoir que le choix a été porté sur ces deux films marocains en raison de l'importance des thèmes qu'ils traitent et

leur intérêt artistique, rappelant que le premier prix de la 6ème édition de ce festival a été remporté par "Encre ultime" du réalisateur marocain Yazid EL Kadiri.

Selon Aouij, la compétition officielle du festival comprend la participation de films produits entre 2020 et 2021, dont des fictions et des courts métrages documentaires représentant 14 pays à savoir le Maroc, la Palestine, la Syrie, le Liban, l'Égypte, l'Algérie, l'Irak, Bahreïn, Bangladesh, l'Italie, la Turquie, Monténégro, l'Iran et la Tunisie, pays organisateur.

Ces œuvres cinématographiques seront représentées aux différentes sections de cette édition notamment les compétitions du court métrage de fiction, du court-métrage documentaire et du court métrage d'animation. Le directeur du festival a indiqué que trois courts métrages tunisiens ont été sélectionnés pour participer à la compétition officielle du festival. Créé en 2016, le Festival "Panorama" est un rendez-vous cinématographique annuel et compétitif entièrement dédié au format court-métrage, qui se veut un miroir des dernières productions cinématographiques tunisiennes, maghrébines, arabes et internationales.



Portrait



Dutch et Razzlekha

Les "Bonnie and Clyde" du bitcoin

Ils se faisaient appeler Dutch et Razzlekhan, mais Internet a choisi de les rebaptiser "les Bonnie et Clyde" des années 2020 après leur arrestation liée à un vol spectaculaire de cryptomonnaie.

Ilya Lichtenstein, 34 ans, et sa femme Heather Morgan, 31 ans, ont été interpellés mardi matin à New York et un juge a ordonné dans la nuit leur maintien en dé-

tention jusqu'à une prochaine audience en fin de semaine.

La justice américaine les soupçonne de recel et blanchiment de bitcoins volés à la plateforme d'échanges virtuels Bitfinex en 2016. Juste avant de les arrêter, les enquêteurs ont récupéré 94.000 bitcoins estimés à 3,6 milliards de dollars, une saisie record.

Selon les procureurs, ce magot se trouvait sur un portefeuille virtuel contrôlé par Ilya Lichtenstein.

Le reste du butin a été blanchi via une série de transactions complexes, impliquant des programmes informatiques, la conversion en d'autres monnaies virtuelles et des comptes bancaires ouverts sous de fausses identités, précise l'acte d'accusation.

Plus que les prouesses financières et technologiques du couple, les réseaux sociaux se passionnaient mercredi pour les clips vidéo de la rappeuse Heather Morgan, alias Razzlekhan.

La chaîne YouTube de la jeune femme n'est plus accessible mais des extraits, largement partagés, restent visibles en ligne. "Je suis le putain de crocodile de Wall Street", chante-t-elle d'une voix haut perchée en parodiant, jusqu'à l'absurde, les poncifs du style (danse lascive, veste en or...).

Dans une tribune publiée en 2019 par le magazine Forbes -- pour qui elle a écrit pendant plusieurs années --, elle explique

avoir souffert dans sa jeunesse d'un problème d'élocution et avoir été moquée pour son timbre de voix, mais s'être lancée dans le rap après un "burn-out" professionnel.

Dans d'autres témoignages en ligne, elle évoque des étapes de sa vie, dont il est difficile de vérifier la véracité.

Un article mentionne ainsi une fuite du Brésil après la découverte de l'infidélité d'un mari épousé très jeune. D'autres citent la création, à 23 ans, d'une entreprise spécialisée dans les emails "froids", une technique de prospection commerciale qui, selon elle, l'a enrichie.

Mais son compte Facebook donne l'image d'une grande adolescente, avec des messages sur son chat et ses meilleures amies, des selfies de grimaces et des réflexions inspirées comme "On est tous des putains d'imposteurs, alors ne soyez pas trop durs avec vous-mêmes".

Dans le même mélange des genres, son mari Ilya Lichtenstein, un Russo-Américain surnommé "Dutch", se présente sur les réseaux sociaux comme un "entrepreneur dans la tech, codeur et investisseur", et raconte avoir loué des écrans de publicité géants sur Times Square pour la demander en mariage.

"Je savais qu'il fallait que je fasse quelque chose de mémorable qui montre combien j'aime et apprécie la vraie Heather, pas juste l'entrepreneuse teigneuse mais aussi la créatrice ultra-bizarre", ex-



Dutch et Razzlekhan encourent 25 ans de prison pour leur cybercrime présumé



Ilya Lichtenstein et sa femme Heather Morgan ont été interpellés à New York et un juge a ordonné leur maintien en détention jusqu'à une prochaine audience

plique le jeune homme, qui affiche lui un style de "geek".

Peu compréhensibles pour les non initiés, ses tweets parlent de finance virtuelle ou de NFT (des certificats d'authenticité associés à des objets virtuels). Un message de novembre critique un article sur les cryptomonnaies qui ne donne pas de conseils pour sécuriser les transactions.

Dans la même veine, son épouse partageait en 2020 avec les lecteurs de Forbes ses "conseils d'experte pour protéger une entreprise des cybercriminels".

Aujourd'hui, Dutch et Razzlekhan encourent 25 ans de prison pour leur cybercrime présumé.

« CENTRE DE RADIOLOGIE RYAD "CRR" » SARL AU « SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE » AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: SECT 18, BLOC H 10 HAY RYAD, AV ESSANA OUBAR, VILLA N°5, RABAT ICE N° 002923151000040 – IF N° 51680673 – RC (RABAT) N° 157437 CONSTITUTION D'UNE SARL

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 03-01-2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes : *Dénomination : « CENTRE DE RADIOLOGIE RYAD « CRR » SARL AU » *Objet : La société a pour objet :

- SPECIALISEE EN RADIO-DIAGNOSTIQUE ET IMAGERIE MEDICALE; Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptible de favoriser le développement de la société.

*L'associé unique : • Mme CHELLAOUI MOUNIA, née le 17 Décembre 1968, de nationalité Marocaine, demeurant à : SECT 23 AV ANNAKHIL RESD NAKHIL RYAD IMM 12 APPT 6 HAY RYAD, RABAT, titulaire de la CIN N°A267117.

*Siège social : « SECT 18, BLOC H 10 HAY RYAD, AV ESSANA OUBAR, VILLA N°5, RABAT ». *Capital social : le capital et fixé à la somme de 100 000,00 Dhs, il est divisé en (1000) parts sociales de Cent dirhams chacune (100,00 dhs). Attribué en totalité à : -Mme CHELLAOUI MOUNIA : 1000 parts sociales ; Les parts sociales sont totalement souscrites et libérées intégralement.

*Durée : Quatre-vingt dix-neuf (99) années. *Année sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

*Gérance : La société est gérée et administrée par Mme CHELLAOUI MOUNIA en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.

La société est valablement engagée par la signature de la gérante unique Mme. CHELLAOUI MOUNIA. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de RABAT sous n° 573 du 27/01/2022. POUR EXTRAIT ET MENTION.

N° 980/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 03/01/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique:

Dénomination : « BRS NEGOCO » SARL AU. Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : NEGOCIANT

MARCHAND OU INTER-MEDIAIRE EFFECTUANT, IMPORTATION ET EXPORTATION. Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mme: KAOUTAR LOUMAD : 100.000.00 DHS Durée : 99 ans. Gérance : Mme: KAOUTAR LOUMAD désigné comme gérante pour une durée illimitée. II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 530667. N° 981/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BENSILIMANE COMMUNE DE BOUZNKA DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 / 2022 / SM Réservé aux PME, coopérative et auto-entrepreneur (Marché cadre) Séance publique Le Lundi 07 mars 2022 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouznika à l'ouverture des plus rela-

tifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et le centre hospitalier de Bouznika. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la commune de Bouznika. Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma. • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00Dhs (vingt cinq Mille Dirhams). • L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixé à la somme de : un million centquatre-vingt mille trois cent cinquante-cinq Dirhams toutes taxes comprises (1.180.355,00 Dhs T.T.C). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Bouznika ; • Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. • Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 982/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la région Fès Meknès
Commune de Fès
Arrondissement de Fès Médina

Programme prévisionnel
Maître d'ouvrage : Arrondissement de Fès Médina
Année Budgétaire 2022

Le programme prévisionnel des marchés que le président de l'Arrondissement de Fès Médina, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

Travaux

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du service concerné		Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, des coopératives, des unions des coopératives et auto-entrepreneurs
Travaux d'entretien de bâtiments communaux	Entretien	Siège et annexes administratives	Appel d'offres ouvert	1ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Travaux d'entretien courant d'espace vert	Entretien	Jardins de l'arrondissement (marché reconductible)	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Travaux d'entretien courant de voies	Entretien	Divers secteurs de l'arrondissement	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Entretien d'installations sportives	Entretien	Terrain de proximité Bab Jdid et salle couverte Derb Amer	Appel d'offres ouvert	1ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité	Entretien	Divers rues de l'arrondissement	Appel d'offres ouvert	1ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK

Fournitures

Type des fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du service concerné		Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, des coopératives, des unions des coopératives et auto-entrepreneurs
Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés	Fourniture de bureau et des imprimés	Voir CPS	Siège de l'Arrondissement	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Achat de carburant	Fonctionnement du parc auto de l'Arrondissement	Voir contrat de droit commun	Parc municipal sis à Ras Khaa	consultation	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Achat de matériaux de constructions	Divers matériaux de constructions	Voir CPS	Parc municipal sis à Ras Khaa	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Achat d'article de sport	Divers articles	Voir CPS	Siège de l'Arrondissement	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité	Fourniture électrique	Voir CPS	Divers secteurs de l'arrondissement	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Achat de matériel et mobilier de bureau	Divers matériels	Voir CPS	Siège de l'Arrondissement	Appel d'offres ouvert	1 ère trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK

Services

Type des services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue de lancement	Coordonnées du service concerné		Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, des coopératives, des unions des coopératives et auto-entrepreneurs
Contrat de droit comun	Frais d'hébergement, de réception et de restauration	Territoire de l'Arrondissement	Consultation	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Contrat de droit comun	Frais d'animation	Territoire de l'Arrondissement	Consultation	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Location de matériel de transport et engins	Location de matériel de transport et engins	Territoire de l'Arrondissement	Appel d'offres ouvert	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	OK
Contrat de droit comun	Redevances d'électricité	Territoire de l'Arrondissement	Consultation	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Contrat de droit comun	Redevances d'eau	Territoire de l'Arrondissement	Consultation	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Contrat de droit comun	Taxes et redevances de télécommunication	Territoire de l'Arrondissement	Consultation	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	
Contrat de droit comun	Taxes postales et affranchissement	Territoire de l'Arrondissement	Consultation	1ere trimestre	Service des marchés et de comptabilité	Tél et Fax :05-35-63-83-33	

N°979/PA

SOH'IDEES SARL AU
 Transfert du siège social
 I- Selon la décision de l'associée unique de la société « SOH'IDEES SARL AU » il a été Décidée en date du 30/12/2021 ce qui suit :
 - Le transfert du siège social de la société du « HAY AMAL 1 IMM 13 ETG 3 APT 8 TIT MELLIL CASABLANCA, » à la nouvelle adresse « LOTISSEMENT AMAL 2 BUREAU N°7 ETG 2 TIT MELLIL CASABLANCA » comme nouveau siège social de la société « SOH'IDEES SARL AU »
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca 09/02/2022 sous le N° 812064.
 III- Le déclaration de modification de la dite société à été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca, le 09/02/2022 sous le numéro 5192du registre chronologique.

N° 984/PA

FICASUD SARL AU
 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7 Guéliz Marrakech
 Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32
 81 Fax : 05 24 44 76 77
 SOCIETE «PAZYRYK»
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
 SIEGE SOCIAL : ROUTE DE FES KM 11 MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH
 Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 09/12/2021, il a été décidé :

- La cession de la totalité des parts sociales par Mr RODRIGO TRINIDAD au profit de Mr GREGORY CHRISTIAN ETIENNE PINGREE ;
 - Modification de l'article 7 des statuts ;
 - Transformation de la société en société à responsabilité limitée d'associé unique et approbation des nouveaux statuts refondus ;
 - Pouvoirs ;
 - Questions diverses.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 28/01/2022, sous le numéro 132316.
 Pour extrait et mention
 N° 985/PA

ELECTRO HAJJI
 S.A.R.L.A.U
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIE UNIQUE, AU CAPITAL DE 10 000,00 DH
 SIEGE SOCIAL : COMPLEXE ERAC BD MED 6 IMM D1, N°8 LA GIRONDE - CASABLANCA RC : 264939
 AVIS DE DISSOLUTION
 Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique de la société, datée le 14/10/2021, elle a été décidée ce qui suit : - Dissolution anticipée de la société ELECTRO HAJJI
 -Nominations de liquidateur : L'associé unique MR BOUCHAIB HAJJI est nommé le liquidateur de la société.
 -fixation du siège de liquidation : Le siège de liquidation est fixé par l'associé unique a CENTRE COMMERCIAL ERAC BD MED 6 IMM D1, 2 EME ETAGE N°8, LA GIRONDE - CASABLANCA
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca en date du 08/02/2022 sous le numéro 811924.
 N° 986/PA

المملكة المغربية							
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX FORETS							
PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES PUBLICS							
Maitre d'ouvrage : Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès							
Année budgétaire : 2022							
1-TRAVAUX :							
Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour lancement	Coordonnées du service concerné	Crédit programmé	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'aménagement et de réhabilitation de périmètre de petite et moyenne hydraulique sidi Abdallah Ben Taazit commune Sidi Abdallah El khyatte préfecture de Meknès	Travaux d'aménagement hydro-agricole	Commune Sidi Abdallah El khyatte préfecture de Meknès	Appel d'offre Ouvert	Avril 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	1 575 000,0	
Travaux d'aménagement et de réhabilitation de périmètre de petite et moyenne hydraulique Skhounate commune M'haya préfecture de Meknès	Travaux d'aménagement hydro-agricole	Commune de Mhaya, Préfecture de Meknès	Appel d'offre Ouvert	Avril 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	350000,0	PME
Travaux d'aménagement et de réhabilitation de périmètre de petite et moyenne hydraulique Ain Zebzar commune Ain jemaa préfecture de Meknès	Travaux d'aménagement hydro-agricole	Commune Ain Jemaa de préfecture de Meknès	Appel d'offre Ouvert	Avril 2022	Direction provinciale de l'agriculture de Meknès, sise a 9 rue Othmane Bnou Affane, Bp S/14 Meknès	1 600 000,0	PME
Travaux d'aménagement et de réhabilitation de périmètre de petite et moyenne hydraulique perimetre Ain bouktir commune Mghassyne préfecture de Meknès	Travaux d'aménagement hydro-agricole	Commune mghassyne préfecture Meknès	Appel d'offre Ouvert	Avril 2022	Direction provinciale de l'agriculture de Meknès, sise a 9 rue Othmane Bnou Affane, Bp S/14 Meknès	1 180 000,0	PME
Travaux d'aménagement et de réhabilitation de périmètre de petite et moyenne hydraulique Oued N'ja commune M'haya préfecture de Meknès	Travaux d'aménagement hydro-agricole	Commune de Mhaya, Préfecture de Meknès	Appel d'offre Ouvert	Avril 2022	Direction provinciale de l'agriculture de Meknès, sise a 9 rue Othmane Bnou Affane, Bp S/14 Meknès	1 780 940,00	
Travaux d'entretien administratifs à la commune de Meknès préfecture de Meknès	Gros travaux d'aménagement logements administratifs	Commune Meknès préfecture de Meknès	Appel d'offre Ouvert	Avril 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	283000,00	PME
Construction d'une unité de trituration des olives à la commune territoriale Ain Jemaa, Préfecture de Meknès dans le cadre du projet de développement de la filière oléicole au profit des petits agriculteurs dans le cadre du programme financé par la banque islamique de développement (BID)	Travaux de construction d'une de trituration des olives commune Ain Jemaa	Commune Ain Jemaa préfecture de Meknès	Appel d'offre Ouvert	Juin 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	9 000 000,00	
2- SERVICE :							
Objet des prestations	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour lancement	Coordonnées du service concerné	Crédit programmé	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Assistance technique pour le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements et de réhabilitation des périmètres de petite et moyenne hydraulique zone d'action de la DPA de Meknès	Etude et assistance technique	Zone d'action DPA	Appel d'offre Ouvert	Mars 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	155000,00	PME
Etude, Assistance technique, et contrôle des travaux	Étude et contrôle des travaux de construction (architecture, topographique, béton armé et bureau de contrôle)	Commune Ain Jemaa préfecture de Meknès	Appel à Manifestations	Mars 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	900000,00	
3- FOURNITURE :							
Objet des prestations	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour lancement	Coordonnées du service concerné	Crédit programmé	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de matériel technique pour le projet programmé dans le cadre pilier II	Achat de matériel techniques	Zone d'action DPA	Appel d'offre Ouvert	Mars 2022	Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès, sise à 9 Rue Othmane Bnou Affane, BP S/14 Meknès	80000,00	PME

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات قطاع المياه والغابات
المندوبية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للجهة الشمالية الشرقية
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est à Taza

**AVIS RECTIFICATIF AVEC
REPORT DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N° 08/2021/DREFLCD-NE DU 01/02/2022**

Vu l'appel d'offres ouvert n° 08/2021/DREFLCD-NE du 01 Février 2022 à 10h ayant pour objet fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés, repartit en deux lots :

Lot n° 01 : fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au niveau des pépinières de Bouhlon, Bab Azhar et El Kifane, relevant de la DPEFLCD de Taza, DREFLCDNE à Taza, Province de Taza;

Lot n° 02 : fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au niveau des pépinières de Sahel Boutaher et Outka, relevant de la DPEFLCD de Taounate, DREFLCDNE à Taza, Province de Taounate,

Publié dans le journal en langue française Libération n° 9497 en date du 22/12/2021 et sur le portail marocains des marchés publics en date du 22/12/2021;

Vu les articles 19 et 20 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics;

L'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 08/2021/DREFLCD-NE du 01 Février 2022 à 10h est rectifié comme suit :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée à la date du 25/02/2022 à 10h;
- 2- Les échantillons exigés par l'article 18 du Règlement de Consultation doivent être déposés au plus tard le 24 Février 2022 à 16h30mn;
- 3- Le dossier technique à fournir est celui prévue par l'article 6 du règlement de consultation.

N°987/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2/2022**

Le 10/03/2022 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipelement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Contrôle et suivi de la qualité d'achèvement des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 404 du PK 124+000 au PK136+000 Province de Benslimane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSLIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(7.200,00) Sept mille deux cents dirhams.**

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(507.972,00)Cinq cent sept mille neuf cent soixante-douze dirhams TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- 1- Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- 2- Pour les laboratoires installés au Maroc

Le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions de du décret n°2-01-437 du 1^{er}Rajeb 1422 (19 septembre 2001) instituant, pour la passation des marchés pour le compte de l'Etat, un système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiments et travaux publics tel qu'il a été modifié , est :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité (CQ)	CQ3 –CQ4–CQ5& CQ 7	2

N°989/PA



**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
BENIMELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE BENI MELLAL
CERCLE D'EL-KSIBA
CAIDAT DE TAGHIRT
C.T DE TANOGHA
N° :**

AVIS DE CONCOURS

le président de la Commune de TANOGHA porte a la connaissance des fonctionnaires de la commune qu' il organisera un concours d aptitude professionnelle au titre de l' année 2022, selon le tableau suivant :

Nature de concours	Date de concours	Lieu de concours	Dernier délai de dépôt des dossiers	Conditions
- un concours d aptitude professionnelle pour atteindre le grade de adjoint administratif 2eme grade) -pour atteindre (le grade d' adjoint technique 2eme grade)	23/2/2022	Siege de de la Commune de tanogha	18/02/2022	Six ans d'ancienneté -dans le grade adjoint administratif 3 ^{eme} grade -adjoint technique 3eme grade

N°988/PA

 ENCGT الجمهورية الوطنية للتجارة والتسيير CNR National of Commerce and Gestion	Université Abdelmalek ESSAADI Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Tanger	 جامعة عبد الملك العسدي Université Abdelmalek Essadi
--	--	---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/ENCGT/2022
ACHAT DE MOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT
POUR L'ECOLE NATIONALE
DE COMMERCE ET DE GESTION DE TANGER**

Le jeudi 10 Mars 2022 à 10 h 00 mn du matin, il sera procédé, dans les bureaux de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert des prix 01 /ENCGT/2022 relatif à l'achat de mobilier de l'Enseignement pour L'Ecole Nationale de Commerce et De Gestion de Tanger

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du service des affaires financières à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, avenue Mly RCHID B.P. 1255 Tanger.

Il peut être envoyé par voie postale aux concurrents dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle (29/06/2015).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du portail de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger : www.enctg.ma ou du celui des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DH.(Cinquante Mille Dirhams)

L'estimation du Maître d'ouvrage est fixée à : 3 545 520.00 (Trois Million Cinq Cent Quarante Cinq Mille Cinq Cent Vingt Dirhams TTC)

Le jugement des offres des concurrents se fera en lot unique

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement précité.

Les plis des concurrents sont :

- Soit déposés contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service des affaires financières à L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, Avenu Mly RCHID Tanger
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ou à la boîte postale 1255 Tanger principal.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par soumission électronique au portail de marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le dernier délai pour la réception des échantillons et de la documentation technique, prospectus, notices ... etc. exigés par le dossier d'appel d'offres est fixé le Mercredi 09 Mars 2022 à 15h

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°028/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement
et Marchés Avis d'Appel
d'offres Ouvert
N° : 61/DAM/S/2021
à lot unique
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Fourniture de la soude caustique liquide

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à : 2.484.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 24.900,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

Les échantillons exigés doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant ladate et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mardi 08 Mars 2022 à 09:00 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 990/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD

Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Chefchaouen et AEP des communes rurales limitrophes au Barrage Moulay Bouchta, lot 26 : Conduite d'évacuation des eaux de la station de traitement et station de pompage
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE
N°07DR9/CE/D/2022a
Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : le Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Chefchaouen et AEP des communes rurales limitrophes au Barrage Moulay Bouchta, lot 26 : Conduite d'évacuation des eaux de la station de traitement et station de pompage.

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fond Arabe pour le Développement Économique et Social (FADES)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 92 540,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 92 600,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
- Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
- Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/03/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau.

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

- courriel électronique : fferasi@onee.ma ;
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 991/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD

AEP des douars relevant des communes territoriales Tassift et Talambout (Province de Chefchaouen) à partir de la nappe de OUED LAOU. Lot N°3 : Génie Civil 1

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE
N°08DR9/CE/A
/2022a Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : AEP des douars relevant des communes territoriales Tassift et Talambout (Province de Chefchaouen) à partir de la nappe de OUED LAOU. Lot N°3 : Génie Civil 1. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 140 846,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 71 500,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit remis au président de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 09/03/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau.

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

- courriel électronique : fferasi@onee.ma ;
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 992/PC

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Tétouan
Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE

Séance Publique N° 01/2022

Le 07/03/2022 à 11 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

* La Collecte et le traitement des déchets Hospitaliers du CHP de Tétouan

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 (Dix Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 357 600,00DH (Trois Cent Cinquante Sept Mille Six Cent Dirhams) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposés contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Conformément au paragraphe (I-) de l'article 20 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics, la visite des lieux aura lieu le : (24/02/2022).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 993/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Tétouan
Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE

Séance Publique N° 02/2022

Le 08/03/2022 à 11 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan (Avenue Abdelkhalek Torress Route de Martil - Tétouan - Téléphone : 0539972430) ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

* Les Prestations d'Accueil pour le centre Hospitalier provincial de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de l'hôpital civil de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 (Quinze Mille Dirhams)

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 704 457,60DH (Sept Cent Quatre Mille Quatre Cent Cinquante Sept Dirhams Soixante Centimes) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie

et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 994/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Tétouan
Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTURE

Séance Publique N° 03/2022

Le 09/03/2022 à 11 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan ; (Hôpital civil de Tétouan : Avenue Abdelkhalek Torress - Route de Martil - Tétouan) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

* L'achat de fongibles afférent à la Radiologie au Centre Hospitalier Provincial de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 (Vingt Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quatre Vingt Quinze Mille Cinq Cent Vingt Dirhams (695 520,00DH) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Echantillons :

- Les échantillons des articles suivant : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15

- sont exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- le : 08/03/2022 à 13 h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 995/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de
la protection sociale
Délégation du ministère de
la santé et de la protection
sociale à Tétouan
Centre Hospitalier
Provincial de Tétouan
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Séance Publique N°
04/2022

Le 10/03/2022 à 11 heures,
il sera procédé ; dans la
salle des réunions du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan; (Hôpital civil
de Tétouan : Avenue Abdel-
khalik Torress - Route de
Martil - Tétouan) à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres sur offres de prix
concernant :

* ACHAT DE FONGIBLES
AFFÉRENT AU LABORA-
TOIRE DU CENTRE HOS-
PITALIER PROVINCIAL
DE TETOUAN

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de
l'Etat www.marchespub-
lics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
10.000,00 (Dix Mille Di-
rhams).

Le montant d'estimation
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
DEUX CENT QUATRE
VINGT QUATORZE
MILLE NEUF CENT ZEIZE
DIRHAMS QUATRE
VINGT CENTIMES (294
916,80DH) (Toutes taxes
comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer par voie élec-
tronique, conformément
aux dispositions de l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14 du
8 Kaada 1435 (04 septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics.

- Les échantillons des arti-
cles suivant : 1, 2, 3, 4, 5,
12, 17, 21, 22, 26, 28 et 36
est exigé par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan le : 09/03/2022
jusqu'à 13 h 00 délai de
rigueur.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 996/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de
la protection sociale
Délégation du ministère de
la santé et de la protection
sociale à Tétouan

Centre Hospitalier
Provincial de Tétouan
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2022

Le 11/03/2022 à 11 heures,
il sera procédé ; dans la
salle des réunions du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan; à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
concernant :

* Achat des Imprimés desti-
nés aux services du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de
l'Etat www.marchespu-
blics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
10.000,00 (Dix Mille Di-
rhams).

Le montant d'estimation
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 282
234,00DH (Deux Cent Qua-
tre Vingt Deux Mille Deux
Cent Trente Quatre Di-
rhams) (Toutes taxes com-
prises : TTC).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposer par voie
électronique, conformé-
ment aux dispositions de
l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 20-14 du 8 kaada 1435
(04 septembre 2014) relatif
à la dématérialisation des
procédures de passation
des marchés publics.

Les échantillons :
- Les échantillons des arti-
cles suivant : 1, 2, 3, 4, 5, 6,
7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15,
16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23,
24, 25, 26, 27, 28, 29,
30,31,32, 33, 34, 35, 36, 37,
38, 39, 40, 41, 42, 43 et 44
sont exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Tétouan le : 10/03/2022 à
13 h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 997/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
02/2022/INDH

Le 08 Mars 2022 à 10
heures, il sera procédé dans
les bureaux de M. Le Gouver-
neur de la Province de
Khénifra à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-

fres sur offres de prix
concernant :

Travaux de construction de
3 unités préscolaires au ni-
veau des communes Ker-
rouchen et El Kbab à la
Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice provincial des marchés
relevant du Secrétariat Gé-
néral de la Province de
Khénifra, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics :
www.marchespublics.
gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Quinze mille dirhams
(15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cinq cent
quatre vingt dix sept mille
soixante et un dirhams, et
vingt centimes TTC
(597.601,20 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du
décret n° 2-12-349 relatif
aux marchés publics, et l'ar-
rêté du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14 du
8 Kaada 1435 (4 Septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre au Secrétariat
Général de la Province de
Khénifra ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposer par voie
électronique, conformé-
ment aux dispositions de
l'arrêté du ministre de
l'économie et des finances
n° 20-14 du 8 kaada 1435
(04 septembre 2014) relatif
à la dématérialisation des
procédures de consultation.

N° 1000/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
03/2022/INDH

Le 08 Mars 2022 à 11
heures, il sera procédé dans
les bureaux de M. Le Gouver-
neur de la Province de
Khénifra à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix
concernant :

Travaux de construction de
3 unités préscolaires au ni-
veau des communes Lahri
et Sidi Yahia Ou Saad à la
Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès ser-
vice provincial des marchés
relevant du Secrétariat Gé-
néral de la Province de
Khénifra, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics :
www.marchespublics.
gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Quinze mille dirhams
(15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cinq cent
quatre vingt dix huit mille
six cent cinquante sept di-
rhams, et vingt centimes
TTC (598.657,20 Dhs TTC)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29, 31, 148, 149 et
150 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés pu-
blics, et l'arrêté du minis-

tre de l'économie et des fi-
nances n° 20-14 du 8
Kaada 1435 (4 Septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures
de passation des marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre au Secrétariat
Général de la Province de
Khénifra ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les déposer par voie
électronique au portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

N° 1001/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

BRANCHE EAU

DIRECTION REGIONALE DRÁA TAFILALET

AO N° 01 DRD/CE/D/2022

Sécurisation de l'AEP de la ville d'Errachidia et la plaine Tafilalet à partir du barrage Hassan Addakhil par la mise en place d'une station de traitement préfabriquée avec barge flottante et filtres sous-pression

AVIS RECTIFICATIF

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, porte à la connaissance des sociétés et entreprises que **les changements** ci-après sont portés sur l'Appel d'Offres cité en objet :

1- Le lieu de rencontre de la visite des lieux **obligatoire du 14/02/2022** à 10 h30 sera à la **station de traitement Sidi Boushab** au lieu de la station de traitement Tamri.

A part ces modifications le reste du Dossier de Consultation demeure inchangé

N°999/PC



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
المنوبية العامة لإدارة السجون
وإعادة الإدماج

**إعلان تعديلي لمباريات توظيف 500 مرآقبصري (نكور)
بإضافة شواهد أخرى
وتغيير تاريخ إجراء المباراة**

تبعاً للإعلان المنشور بجريديت LIBERATION الاتحاد الاشتراكي ليوم 27 يناير 2022 وعلى بوابة الخدمات
للمصومية والموقع الإلكتروني للمنوبية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج ، والقاضي بإجراء مباريات
توظيف 500 مرآقب مربي فقد تمت إضافة وتغيير ما يلي:

1- الشواهد المضافة:

- البكالوريا العلمية (جميع الشعب)؛

- البكالوريا التقنيّة (جميع الشعب)؛

- البكالوريا المهنيّة (جميع الشعب).

2- الشروط وطريقة الترشيح:

- تبقى الشروط وطريقة الترشيح كما هي واردة في الإعلان المسالف الذكر والمنشور بتاريخ 27 يناير 2022، باستثناء كُشف بيان النقط الذي أصبح غير إجباري.

3- تغيير تاريخ إجراء المباراة وتمديد الأجل:

- تمديد الأجل المحددة للتسجيل الإلكتروني وإيداع ملفات الترشيح الى غاية 25 فبراير 2022 على الساعة
الرابعة والنصف بعد الزوال؛
- تاريخ نشر اللائحة الأولية ابتداء من 02 مارس 2022؛
- تاريخ نشر اللائحة النهائية ابتداء من 07 مارس 2022؛
- تاريخ تنظيم المباراة 13 مارس 2022.

ملحوظة هامة:

- ملفات الترشيح المرفوعة لاجتياز المباراة التي كانت ستجرى بتاريخ 27 فبراير 2022 والمستوفية للشروط
المطلوبة ستبقى سارية المفعول.

N°998/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
04/2022/INDH

Le 10 Mars 2022 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Travaux de construction de 3 unités préscolaires au niveau des communes Ait Ishaq, Ait Saadelli et Aguelmam Azegza à la Province de Khénifra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre vingt dix huit mille six cent cinquante sept dirhams, et vingt centimes TTC (598.657,20 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
05/2022/INDH

Le 10 Mars 2022 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Travaux de construction de 4 unités préscolaires au niveau des communes Sidi Hcine, Aguelmous et El hammam à la Province de

Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre vingt dix huit mille sept cent quatre vingt dix huit dirhams TTC (799.998,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1003/PA

ITTIHAD NEGOCE
 S.A.R.L Au Capital de 500.000,00 DH
 Siège Social : 29 Centre Commercial Erac Imm D1 Etage 2 N°6 BD MED VI. LA GIRONDE 20500 CASABLANCA
 RC N°300655 IF N° 14497169 TP N° 32691185 ICE 000010562000006
CESSION DES PARTS SOCIALES

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 13 Janvier 2022, L'AG de lasté «ITTIHAD NEGOCE S.A.R.L» a décidé la ratification des cessions des parts sociales:

- (1000) parts sociales faites par M. ABDELATI JAADA détenues dans la sté ITTIHAD NEGOCE à M. El Hassane EL MASBAHI.
 - (1000) parts sociales faites par M. Khalid EL BOUZIDI détenues dans la sté ITTIHAD NEGOCE à M. El Hassane EL MASBAHI.
 - (1000) parts sociales faites par M. Nouridine EZZAMANI détenues dans la sté ITTIHAD NEGOCE à M. El Hassane EL MASBAHI
 - (1000) parts sociales faites par M. Sohaib ACHCHAKAF détenues dans la sté ITTIHAD NEGOCE SARL à M. El Hassane El Masbahi.
 - Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts
 - Transformation de la sté SARL à sté SARL AU

- Mise en harmonie des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01 Février 2022 sous N° 810940
 Pour extrait et mention.
 La Gérance

N° 1004/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
 Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
 (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
 * HAF STYLE *
 Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/01/2022 enregistré le 26/01/2022 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « HAF STYLE » S.A.R.L
 - Objet : Marchand de Vêtements Confectionnés.
 - La Broderies sur vêtements et l'industrie textile.
 - La Confection de Vêtements, Broderies, dentelles.
 - Prestation de tous services.

- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.
 - Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr FARHANE HAMZA 700 Parts

- Mr FARHANE ACHRAF 300 Parts
 - La Gérance : La société administrée et gérée par le gérant unique, Mr FARHANE HAMZA.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 09/02/2022 Sous N° 812174 Immatriculé au RC sous N° 531.837 / Casablanca. 13/07/2009
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

N° 1005/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2021, a été établis les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " RM SAKAN" S.A.R.L.
 Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
 Associés :

- Mr. ATIFI MUSTAPHA, apporteur en numéraire 45 000,00 DHS soit 450 parts sociales.

- Mr. ATIFI RACHID, apporteur en numéraire 55 000,00 DHS soit 550 parts sociales

Objet :
 - PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ATIFI MUSTAPHA et Mr. ATIFI RACHID

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 812037 RC N° 531627.

N° 1006/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 «SUPPLY SOLUTION SERVICES»S.A.R.L.A.U
 AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
 IF: 48506259

Au siège social : Hay Al Qods Rue 6 N° 45 Rdc Sidi Bernoussi Casablanca , l'associe unique de la société SARL AU «SUPPLY SOLUTION SERVICES» SARL AU . a décidé ce qui suit :

Première résolution : Cession des parts sociales ;
 L'associe unique prend acte de cession de 1 000 parts sociales au profit de Mr. ADROUNE ALI, de nationalité marocaine, né le 10/09/1992, à AL FIDA DERB SOLTANE Titulaire de la CIN N° BB92098, demeurant à Hay Karia Imm 3 N° 3 Bd My Hicham Sidi Mouren Casa.

Deuxième résolution : Démission de la gérante et nomination d'un nouveau gérant.
 L'associe unique accepte la démission de Mme. LAHYANE MERIEM, de nationalité marocaine, né le 12/01/1967, à Ain Sebaa Titulaire de la CIN N° B/69850, demeurant à NR

277 ETAGE 2 APPT 7 LOT LES ROSES 2 BOUZNKA, de sa fonction, gérante de la société «SUPPLY SOLUTION SERVICES» SARL AU et nomme MR. ADROUNE ALI nouveau gérant de la société.
 La société a été immatriculée au registre de commerce DE CASABLANCA sous le N°812117 RC N°485629.

N° 1007/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de la Région de Casablanca Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01 /DPA / 2022

Le 09/03/2022 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca sise 24 Rue Avesnes, Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à La réalisation des enquêtes sur les prix au niveau des marchés de gros et détail, des abattoirs, des souks et des grandes et moyennes surfaces de Casablanca, au profit de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca.lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca sise à 24 Rue d'Avesnes, Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

N° 1008/PA

www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Soixante Dix Mille Deux cent Quarante Dirhams (570 240,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre, par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément : D13 : Etudes générales.

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc'



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Amoudou
 09.30 : Dounia Douara
 10.30 : Allal w Kami-lya Ep 10
 10.35 : Allal w Kami-lya
 10.50 : Oussrati
 11.45 : Bangalow
 12.20 : Rass Lam-hayen
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 24
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Hayna
 13.44 : Prière du vendredi
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Alf Merhba Marrakech
 15.40 : Mawaki'e wa waka'e
 16.35 : Oujouh Errachidia
 17.05 : Ard Al Baraka
 18.00 : Machi Bhalhoum
 18.20 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 30
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Allal w Kami-lya
 18.55 : Allal w Kami-lya
 19.00 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 25
 19.10 : Bangalow
 19.50 : Rass Lam-hayen
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sla w Slam
 22.05 : Sla w Slam
 22.40 : Bghit Namchi Baïd Prime 6
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.20 : Aâbak Attou-rat
 01.20 : Mawaki'e wa waka'e
 02.20 : Bangalow
 02.50 : Hayna
 03.30 : Dounia Douara
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amoudou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HI-WAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:30:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE
 08:35:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 09:25:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:05:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE : CAP-SULE NARSA
 11:10:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
 11:55:00 : MAGAZINE : CAP-SULE NARSA
 12:00:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:45:00 : RELIGIEUX : PRIERE DU VENDREDI
 14:20:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 15:10:00 : NEWS : ECO NEWS
 15:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:25:00 : MAGAZINE : CAP-SULE NARSA
 15:40:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 16:25:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
 16:55:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS : AL ISLAM WA QADAYA ATT-HAROUCH AL JINSI WA AL MOUNASSAFA
 17:25:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL 3ARIFINE
 17:40:00 : DESSIN ANIME : LES LAPINS CRETINS
 18:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:10:00 : MAGAZINE : CAP-SULE NARSA
 18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:20:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:05:00 : MAGAZINE : CAP-SULE ZOUR BLADEK
 19:10:00 : MAGAZINE : CAP-SULE NARSA
 19:15:00 : MAGAZINE : CAP-SULE AHSANE PATISSIER
 19:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:45:00 : MAGAZINE : CAP-SULE NARSA
 21:55:00 : RACHID SHOW
 23:15:00 : FEUILLETON : AL GHALLA
 00:05:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:40:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
 03:25:00 : MAGAZINE : AL-HANE SCHAQNAHA
 03:55:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 04:50:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 05:35:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 08h30 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : Camping Paradis : Série
 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 18h30 : Ici tout commence : Série
 19h10 : Demain nous appartient : Série
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : My million, C'est Canteloup
 21h10 : Divertissement : Les touristes
 00h20 : Tirage de l' Euro millions
 00h25 : Divertissement : Les touristes
 03h30 : Pour elle



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télé-matin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h15 : Amour, gloire et



beauté : Série
 10h45 : JO : Pékin 2022
 13h00 : Journal
 13h55 : JO : Pékin 2022
 17h30 : JO club : Magazine
 18h40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 21h10 : Cérémonie : Les Victoires de la musique
 00h20 : Ba-sique, le concert
 01h15 : JO club : Magazine
 02h30 : JO : Pékin 2022



06h00 : M6 music
 06h50 : M6 kid
 08h50 : M6 bou-tique
 10h05 : Ça peut vous arriver
 11h35 : Ça peut vous arriver chez vous
 12h45 : Le 12.45
 13h40 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Un baisser au coin du feu : Téléfilm
 15h55 : Les reines du shopping
 16h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 18h40 : La meilleure boulangerie de France Normandie.
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série
 21h10 : E=M6 : les solutions pour sauver la planète : Magazine
 23h20 : Maison à vendre : Magazine
 02h05 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi
 20h50 : Tout est vrai (ou presque) : Dessin animé
 20h55 : Chevroline : Téléfilm
 22h40 : Janis :



Film
 00h20 : Kiss rocks Vegas
 01h50 : Tracks, Dash Shaw
 02h25 : A la rencontre des peuples des mers
 02h50 : Invitations au voyage
 03h35 : Invitations au voyage
 04h05 : Arte re-



11h00 : Outre-mer : le mag
 11h35 : Outre-mer : l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : JO : Pékin 2022
 14h00 : Rex : Série
 16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu



18h30 : Le 18 :30
 19h00 : Le 19-20
 20h20 : Plus belle la vie : Série
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : Meurtres en Haute-Savoie : Téléfilm
 22h45 : Meurtres en Haute-Savoie : Téléfilm
 00h30 : Secrets d'histoire
 02h25 : Samedi d'en rire
 03h55 : Les matinales
 04h10 : Slam
 04h45 : Questions pour un champion.

Sport

Mondial des clubs Fifa

Chelsea en finale sans briller

Chelsea s'est qualifié pour la deuxième finale du Mondial des clubs Fifa de son histoire en venant à bout d'Al Hilal (1-0), mercredi, à Abou Dhabi, même si les Saoudiens ont provoqué quelques frayeurs dans la dernière demie-heure.

Un but de Romelu Lukaku, titularisé en pointe, et bien placé pour reprendre aux six mètres un dégagement raté de la tête de Yasser Al-Shahrani (1-0, 32e) a suffi au bonheur des Blues qui affronteront les Brésiliens de Palmeiras en finale, samedi.

En 2012, les Londoniens avaient perdu leur première finale en 2012, contre les Corinthians (1-0), à Yokohama.

Absent après son test positif au Covid en fin de semaine dernière, Thomas Tuchel a sans doute trépigé très fort devant sa télé.

Les Londoniens semblaient pourtant bien partis à la pause, n'ayant rien concédé à des adversaires apparemment timorés mal-

gré leur net succès (6-1) contre le club local d'Al Jazira au tour précédent.

Même le début de seconde période laissait plutôt présager une issue favorable et aisée, avec une tentative en angle fermé de Kai Havertz qui a rebondi sur l'extérieur du poteau (48e) ou une demi-volée de Hakim Ziyech qui filait vers la lucarne avant qu'Abdullah Al-Mayouf ne la détourne (60e).

Mais Chelsea a semblé s'arrêter de jouer à ce moment-là et sans un bon Kepa -- qui a réussi son intérêt dans les cages en l'absence d'Edouard Mendy, vainqueur de la CAN avec le Sénégal --, la prolongation aurait tout à fait été possible.

Face à l'ancien attaquant de Porto, Moussa Marega (63e) et sur une frappe de Mohamed Kanno bien placée de 25 mètres, le Basque a préservé le rêve d'un premier sacre mondial pour Chelsea, qui n'a jamais remporté ce trophée.

Il faudra sans doute être bien plus régulier pour venir à bout de Palmeiras, en finale, samedi.



Hakim Ziyech a sorti un grand match.

Le dernier vainqueur de la Copa Libertadores s'était qualifié dès mardi pour la finale en battant de grands habitués de l'épreuve (8

participations), les Egyptiens d'Al-Ahly (2-0).

Tuchel sera peut-être là si ses tests redeviennent négatifs jeudi.

Au vu du match de mercredi soir, sa présence et ses encouragements en bord de touche ne seront pas de trop.

Maltraitance animale

Kurt Zouma dans la tempête et lâché par la marque à trois bandes



La polémique autour de la vidéo montrant le footballeur français Kurt Zouma en train de frapper son chat prenait de l'ampleur mercredi en Angleterre: près de 200.000 personnes ont réclamé des poursuites, ses chats lui ont été retirés et Adidas a rompu son contrat avec lui.

Son club West Ham lui a infligé mercredi l'amende "la plus lourde pos-

sible". Une telle sanction correspond généralement à un retrait de deux semaines de salaire, soit environ 300.000 euros dans son cas.

L'équipementier Adidas a de son côté décidé de rompre le contrat le liant au défenseur international. "Nous avons clos notre enquête et nous pouvons confirmer que Kurt Zouma n'est plus un athlète sous contrat avec Adidas", a indiqué dans un courriel à l'AFP la marque aux trois bandes.

"Surpris de la part de Kurt", le sélectionneur de l'équipe de France de football Didier Deschamps a jugé mercredi l'attitude du joueur "inadmissible et intolérable". Mais il n'a pas dit s'il le sélectionnerait ou pas pour le prochain match des Bleus, le 25 mars à Marseille contre la Côte d'Ivoire.

L'opinion publique britannique a été scandalisée de voir le joueur, âgé de 27 ans, donner un coup de pied à son chat, lui jeter une chaussure et le gifler alors qu'il avait trouvé refuge dans les bras d'un enfant.

"Au Royaume-Uni, nous avons

des lois contre la maltraitance animale, des lois qui devraient s'appliquer à tous, riches ou pauvres, célèbres ou non ! Nous demandons à la police métropolitaine et à la RSPCA (Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals) de mener une enquête urgente et de poursuivre les auteurs de cet acte odieux", explique la pétition, qui avait dépassé les 220.000 signatures en soirée.

Peu après la diffusion de la vidéo, Zouma et le club s'étaient confondus en excuses, mais la titularisation du joueur le soir même, pour un match de championnat contre Watford, avait relancé de plus belle la polémique.

La compagnie d'assurance Vitality a suspendu un partenariat "bien-être" avec West Ham en se disant "extrêmement déçue par le manque de jugement" du club. "Experience Kissimmee", un lieu de villégiature en Floride, a de son côté qualifié de "navrant" la présence de Zouma sur le terrain et annoncé qu'il allait revoir ses liens financiers avec le club.

Zouma a été conspué durant tout

le match par les supporters, y compris parfois de son équipe, et lorsqu'il s'est plaint de douleurs après une faute d'un adversaire, certains ont même chanté "voilà ce que ton chat ressent".

L'entraîneur des Hammers, David Moyes, avait défendu sa décision en expliquant qu'il avait besoin de ses meilleurs joueurs, le club londonien étant à la lutte pour une qualification en Ligue des champions.

Mais l'affaire est remontée jusqu'au maire de Londres, Sadiq Khan, qui a qualifié les actes de Zouma de "méprisables" et s'est dit "déçu" par l'entraîneur et les dirigeants.

En milieu d'après-midi, le club a annoncé l'amende contre le joueur. "Le joueur l'a immédiatement acceptée et a demandé que le montant soit versé à une organisation de protection des droits des animaux", après avoir "de son plein gré (remis) les deux chats de la famille à la RSPCA pour qu'ils soient examinés", a plaidé West Ham.

En France également l'indignation a été vive. La Fondation Brigitte Bardot, la Fondation 30 Millions d'amis et la

SPA ont décidé de porter plainte. "Bien que l'infraction se situe en Angleterre, on estime que l'on a un préjudice car c'est visible en France", a estimé auprès de l'AFP Jacques-Charles Fombonne, président de la SPA.

Dans un courrier à la Fédération française de football, dont l'AFP a obtenu une copie, le président de la SPA réclame "une sanction rapide et exemplaire" sur le plan sportif et souhaite qu'il "n'apparaisse plus jamais dans les rangs de l'équipe de France".

Noël Le Graët, président de la Fédération française (FFF), a jugé dans une déclaration transmise à l'AFP que le comportement du joueur était "gratuit, bête et méchant" mais a noté les excuses d'un "garçon connu pour être respectueux". Il n'a pas évoqué de mesures à son encontre.

Kurt Zouma compte 11 sélections avec l'équipe de France et faisait partie du dernier rassemblement des Bleus en novembre. Il figurait aussi dans la liste des joueurs retenus l'été dernier pour l'Euro mais n'a pas disputé le moindre match.

C'est parti pour la phase de poules de la Ligue des champions

Le Wydad à l'assaut des Angolais de Sagrada

Place à la compétition continentale avec la programmation en cette fin de semaine de la première journée de la phase de poules. En Ligue des champions, le bal sera ouvert, ce soir à partir de 20 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, par la rencontre qui opposera le Wydad au club angolais de Sagrada, alors que samedi, le Raja aura à donner le ton aux Sud-Africains aux Sud-Africains d'Amazulu. En Coupe de la Confédération, la sortie de la RSB est prévue dimanche à la maison contre l'équipe de l'US Gendarmerie du Niger.

Le Wydad retrouve donc la phase de poules avec la ferme intention de réussir pleinement cette entame pour le compte du groupe 4. En dépit de quelques absences, dont les plus en vue restent celles des latéraux Ayoub El Amloud et Yahya Attiyat Allah, ainsi que celle de l'attaquant Zouheir Moutarraqi, les Rouges sont mieux outillés que

leur adversaire du jour et seule la victoire pourrait faire leurs affaires en vue d'envisager la suite du parcours dans de bonnes dispositions.

Le Wydad, interdit par la FIFA de recrutements et qui reste sur un nul blanc ramené de Tanger au terme de la journée de reprise du championnat national, est sommé de bien négocier cette opposition inaugurale qui, aux yeux du coach du club Walid Regragui, n'obéit, comme précité, qu'à une seule équation la victoire.

Un résultat positif d'entrée boosterait le moral du groupe avant son prochain match programmé le 19 courant à Luanda contre les Angolais de Petro Atletico, avant de recevoir le 26 de ce mois à Casablanca, l'équipe égyptienne du Zamalek qui compte dans ses rangs deux ex-Wydadis Achraf Bencharki et Mohammed Ounnajem.

D'où l'importance de démarrer du bon pied cette confrontation qui sera sifflée par l'arbitre ghanéen Daniel Larya.



Il convient de rappeler qu'avant d'accéder à ce stade de la compétition, le club de Sagrada, qui occupe la deuxième place du championnat angolais derrière Petro Atletico, avait éliminé aux deux précédents tours les formations de Platinum d'Afrique du Sud et du Royal Leopards d'Eswatini. Quant au Wydad,

exempt du tour préliminaire, il avait sorti au second round les Ghanéens de Hearts of Oak. Les Rouges s'étaient fait une frayeur en cédant le pas au match aller par 1 à 0, mais ils ont déroulé au retour à la maison, en s'imposant sur le large score de 6 buts à 1.

Mohamed Bouarab

Quatre places de mieux pour l'EN

La sélection marocaine de football a gagné quatre places au classement mondial FIFA, paru jeudi, occupant désormais la 24e position au niveau mondial, tout en conservant son 2e rang continental.

Les Lions de l'Atlas ont gagné 17,49 points, passant à 1.547 points contre 1.530 points lors du dernier classement.

La sélection sénégalaise, vaillante championne de la CAN, conserve, quant à elle, sa première place africaine. Les lions de la Téranga ont progressé de deux places au classement mondial pour se retrouver à la 18e position.

Le Nigeria qui a gagné 4 places au niveau mondial (32e) se pointe désormais à la 4e position continentale, devant l'Egypte (34e mondial), la Tunisie (36e), le Cameroun (38e), l'Algérie (43), le Mali (48), la Côte d'Ivoire (51e), et le Burkina-Faso (56e). Au niveau mondial, la hiérarchie du foot reste inchangée, toujours dominée par la Belgique, devant le Brésil, la France, l'Argentine et l'Angleterre.

Botola Pro D1

Voici le programme de la 17^e journée de la Botola Pro D1 de football dont les premiers matches sont prévus aujourd'hui :

Vendredi

16h00 : MAS-JSS
18h00 : CAYB-FUS

Samedi

16h00 : HUSA-DHJ
18h00 : SCCM-IRT

Dimanche

16h00 : AS FAR-MCO

Mardi 15 février

16h00 : OCK-Raja
18h15 : WAC-RCOZ

Mercredi 16 février :

16h00 : OCS-RSB



...Et Pro D2

Voici le programme de la 19^e journée de la Botola Pro D2 de football (15h30) :

Vendredi

ASS-RBM
CAK-MAT

Samedi

SM-USMO
RAC-CJBG

KACM-TAS

Dimanche

OD-IZK
JSM-WAF
RCAZ-UTS

Mercato hivernal

Les clubs autorisés à procéder aux transferts répondant aux critères réglementaires



Cette décision, adoptée lors d'une réunion tenue mercredi au sujet de la qualification des joueurs lors de la période des transferts d'hiver au titre de la saison 2021-2022, a été marquée par un long débat suite aux demandes des clubs concernés qui ont fait part de leurs difficultés financières liées à la pandémie de Covid-19, dont la baisse des recettes de sponsoring et de la vente des tickets au public, indique un communiqué de la FRMF.

Cette autorisation, poursuit la même source, prend en considération également la forte volonté des clubs et leur entière adhésion à mettre en œuvre les dispositions des précédentes circulaires des commissions spécialisées prônant l'équilibre financier et la réduction de la masse salariale, ajoutant que cette décision a été prise en outre suite à l'engagement de tous les clubs à plafonner la masse salariale selon le plafond établi par la CCG au début de la saison sportive.

Les commissions des statuts et règlements et de contrôle et gestion (CCG), relevant de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), ont décidé d'autoriser tous les clubs à procéder aux transferts du mercato hivernal qui répondent aux critères réglementaires.

Clôture du championnat national scolaire de volley-ball, de badminton, de pétanque et d'échecs

Le rideau est tombé, mercredi à Meknès, sur le championnat national scolaire de volley-ball, de volley-ball mixte, de badminton, de pétanque et d'échecs, initié sous le signe "Le sport scolaire, un levier de mise en œuvre du nouveau modèle de développement".

La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive et éducative s'est déroulée en présence du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, du gouverneur de la province, Abdelghani Sebbar et du directeur de l'Académie régionale de l'Éducation et de la formation (AREF), Moheine Zouaq et d'autres personnalités.

Le ministre et la délégation l'accompagnant ont assisté au dernier match, inscrit dans le cadre de cette compétition ayant opposé l'équipe de volley-ball mixte de Tanger-Tétouan-Al Hoccima à celle de Béni Mellal-Khénifra. Le match a été remporté par l'équipe de l'AREF de Béni Mellal-Khénifra par deux sets à un.

La cérémonie de clôture a été marquée, également, par la remise des trophées aux équipes et aux sportifs vainqueurs dans les différentes épreuves organisées dans le cadre de ce championnat, qui a connu l'introduction pour la première fois au niveau national des sports du volley-ball mixte et de badminton.

Dans une déclaration à M24, chaîne d'information en continu de la MAP, le directeur de la promotion du sport scolaire, Abdessalam Mili s'est félicité du bon déroulement de ce championnat à Meknès avec la participation d'un millier d'élèves sportifs, ajoutant que les équipes et les sportifs participants ont démontré des niveaux remarquables.

A rappeler que les éliminatoires locales et régionales entre les différents établissements scolaires ont enregistré la participation de plus de 300.000 élèves, sur fond de respect des mesures de précaution contre le Covid-19 et de mobilisation des conditions optimales pour leur succès.



Privé de cinéma par le Covid, le popcorn s'éclate au micro-onde

De confinements en restrictions, la pandémie a privé le popcorn d'accès aux salles obscures et les cinémas de recettes, mais elle fait décoller sa version micro-ondable, exportée par millions de sachets depuis le Gers, berceau du plus gros fabricant européen.

Au détour d'une route qui serpente à travers champs, entre pigeonniers et fermes coiffées de tuiles, se dressent les silos de Nataïs. Des camions de tout le continent y chargent des dizaines de palettes de maïs à éclater.

"La crise sanitaire a eu des conséquences négatives sur notre réseau de distributeurs qui fournissent les cinémas (...) et positives parce que les ventes de popcorn micro-ondables ont fortement augmenté", se félicite le PDG Michael Ehman, 57 ans.

A l'entrée de sa petite usine, une machine vintage rouge et blanche, venue tout droit du Kansas, évoque comment cet agriculteur franco-allemand a découvert le maïs à popcorn en 1989 au pays de son épouse américaine.

De retour dans sa ferme près de Bézéril, à 42 km d'Auch, il procède à des essais. Puis en 1994, il crée son

entreprise, qui aujourd'hui compte 140 salariés, détient près de 40% du marché européen, avec un chiffre d'affaires de 65 millions d'euros.

A une cadence étourdissante, trois chaînes robotisées produisent jusqu'à 300 sachets par minute de popcorn micro-ondable. D'autres remplissent des sacs de maïs à éclater traditionnel, de 25 à 930 kg, destinés aux cinémas, parcs d'attraction et grossistes.

Suivant un parcours sécurisé par des barrières vertes, des caristes chargent les palettes, les emballent sous plastique, les empilent jusqu'au toit du hangar de stockage.

Si la crise du Covid a affecté les ventes de vrac de Nataïs, qui approvisionne plus de 80% des cinémas français, celles "de maïs à éclater au micro-onde se sont envolées" avec +25% depuis 2019 et 207 millions de sachets vendus l'an dernier, précise à l'AFP Hélène Ricau, 38 ans, directrice commerciale.

"Pendant les confinements, les gens (...) ont découvert dans le popcorn un produit un peu réconfortant en ces temps moroses", ajoute-t-elle, tandis que les "pop, pop" des grains dorés font tressailler le couvercle de la machine en inox du laboratoire

d'essais.

Pour fabriquer ses différentes variétés de popcorn "butterfly", en forme de papillon, ou "mushroom", rond comme un champignon donc plus facile à enrober de caramel ou de chocolat, Nataïs travaille avec 220 cultivateurs, dont 28 bio.

Quelques-uns en Afrique du Sud pallient les ruptures d'approvisionnement grâce aux saisons inversées. Mais la plupart sont sur ces terres gersoises célèbres pour leurs canards et leurs champs de maïs.

Ainsi la ferme de Pierre Alem, 33 ans, appartient à sa famille depuis la Révolution et couvre aujourd'hui 199 hectares sur la commune d'Aubiet, à une vingtaine de kilomètres de Bézéril.

Entre blé, colza, orge et tournesol, il a développé la culture du maïs à popcorn lancée par son père en 2008 sur une vingtaine d'hectares, superficie doublée depuis, avec un rendement annuel d'environ 200 tonnes.

Nataïs fournit les semences et le rémunère pour cultiver graminées ou légumineuses en inter-récolte. Cette méthode agro-écologique vise à "piéger le carbone au sol, fixer l'azote atmosphérique et éviter l'érosion",



explique-t-il.

"Le maïs popcorn (...) apporte plus de valeur ajoutée par rapport au maïs pour alimentation animale", argue cet agriculteur, qui pilote l'irrigation par sondes tensio-métriques afin de "gérer au mieux" la consommation d'eau.

"On va semer pour la 14e fois", se réjouit-il, en parcourant ses champs qui ondulent sur des collines balayées par un vent hivernal, avec en fond la chaîne des Pyrénées enneigées.

Au chaud dans le hall du cinéma CGR de Bagnac, près de Toulouse,

Rayan Aguilar, lycéen de 16 ans, ne cache pas sa déception de ne pouvoir grignoter devant un film depuis fin décembre: "Le cinéma sans popcorn, ça fait bizarre!"

Il n'est pas le seul à attendre avec "impatience" la levée de la mesure le 16 février. Le directeur de ce multiplexe de 15 salles déplore une perte directe d'entre 20 et 30% du chiffre d'affaires".

"Le popcorn, c'est un des top produits du comptoir confiserie", ajoute Jean-Baptiste Salvat, 39 ans, qui a commencé là sa carrière en vendant... du popcorn.

Recettes

Gratin de poulet et pommes de terre



Ingrédients :

- 2 escalopes de poulet
- 3 pommes de terre
- 400 g de fromage mozzarella
- 2 c. à soupe de beurre
- 3 c. à soupe de lait
- 1/2 poivron jaune
- 1 oignon
- Huile d'olive
- Sel
- Poivre
- 2 tomates pelées et râpées
- 1 c. à thé de paprika
- Persil
- Rondelles d'olives noires

Préparation:

Épluchez les pommes de terre et faire cuire à l'eau

Lorsque cuit, les écraser et ajouter sel, poivre, beurre et lait et mélanger le tout
Coupez des dés de fromage et ajoutez aux pommes de terre

Ajoutez le persil au reste
Mélangez le tout et réservez
Coupez les escalopes en petits morceaux et faire cuire dans une poêle avec l'huile d'olive

Ajoutez l'oignon émincé et ensuite le poivron coupé en lamelles
Ajouter le sel, poivre et paprika et bien mélanger

Laissez cuire un peu
Ajoutez les tomates râpées ainsi que les olives et faire cuire plusieurs minutes
Placez ces mélanges dans le fond d'un plat à gratin recouvert des pommes de terres pelés

Faire cuire au four à 350 F pendant 10 minutes

Saisie en Libye de plaquettes de cannabis à l'effigie de Poutine

La brigade antidrogue en Libye a fait une étonnante découverte en mettant la main sur plus de 300 plaquettes de résine de cannabis portant le portrait du président russe Vladimir Poutine, a-t-on appris lundi auprès de ce service de sécurité.

En tout, ce sont 323 plaquettes de 250 grammes chacune qui ont été saisies samedi dans la ville d'Al Marj, dans le nord-est de la Libye, a indiqué à l'AFP un responsable au sein de l'organe de lutte contre la drogue et les stupéfiants.

Sur des images devenues virales sur les réseaux sociaux, on peut voir les plaquettes de hashich empilées les unes sur les autres avec, sur chacune, l'image de Vladimir Poutine en costume-cravate noir, le visage sévère.



La cargaison s'était échouée sur une plage près d'Al Marj, selon le responsable, qui n'a pas pu donner de précision sur leur provenance, ni d'explications quant à la présence du portrait de M. Poutine sur ces plaquettes.

Les autorités libyennes ont l'habitude de voir défiler les montages visuels les plus improbables sur les cargaisons de drogues interceptées: dimanche, des plaquettes saisies portaient cette fois le sigle d'une célèbre marque de luxe française.

Le trafic de drogue et d'alcool frelaté a significativement augmenté en Libye ces dernières années, favorisé par la porosité des frontières après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.